



**Cluses Arve  
& montagnes**  
Territoire de réussites

# ENGAGEMENTS QUARTIERS

## 2030



**France  
Travail**



**PRÉFET  
DE LA HAUTE-SAVOIE**  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Cluses:**  
UN PASSÉ, DES FUTURS

**haute  
savoie**   
le Département



## Table des matières

.....	1
Table des matières .....	3
Edito du Préfet .....	5
Avant-propos.....	6
Préambule au contrat de ville du territoire de la 2CCAM.....	8
I. ELEMENTS DE CONTEXTE .....	10
1/ Contexte global du territoire .....	10
2/ Présentation du quartier des Ewües .....	12
3/ Contrat de ville 2015-2023 .....	22
II. ENJEUX « ENGAGEMENTS QUARTIERS 2030 » .....	24
1/ Axes transversaux .....	24
a. Promouvoir l'égalité hommes/femmes .....	24
b. Lutter contre toute forme de discrimination .....	25
c. Lutter contre la stigmatisation du quartier (développer l'image positive) .....	25
d. Développement durable .....	25
2/ Enjeux « Engagements Quartiers 2030 » de la 2CCAM.....	25
a. Ouvrir les frontières, internes et externes du quartier.....	25
b. Plein emploi pour les quartiers prioritaires : faciliter et fluidifier les parcours vers l'emploi pour les habitant.e.s.....	30
c. Transition écologique et rénovation énergétique : faire du quartier des Ewües un espace exemplaire au titre de l'écocitoyenneté.....	32
d. Tranquillité et sécurité publiques : lutter contre l'insécurité, prévenir la délinquance .....	34
III. CONCERTATION CITOYENNE .....	34
1/ Création d'une dynamique de concertation .....	35
2/ Renforcement d'une instance citoyenne sur la durée d'Engagements Quartiers 2030 .....	36
3/ Faire de la concertation citoyenne un automatisme des pratiques professionnelles .....	37
IV. MÉTHODOLOGIE .....	37
1/ Gouvernance du contrat « Engagements Quartiers 2030 ».....	37
a. Instances et relations Etat/ 2CCAM/ partenaires .....	37
b. Interaction avec les autres outils contractuels .....	39
2/ Évaluation du contrat « Engagements Quartiers 2030 » .....	40
a. Définition des indicateurs .....	40
b. Calendrier d'évaluation .....	40
3/ Information / Communication .....	41
a. Mémoire urbaine .....	41

b.	Amélioration de l’image du quartier .....	42
c.	Renforcement de la visibilité de l’action publique .....	42
V.	ENGAGEMENTS DES PARTENAIRES.....	42
1/	Un partenariat renforcé du Département de la Haute-Savoie.....	43
2/	Le Service Départemental à la Jeunesse, à l’Engagement et aux Sports (SDJES).....	44
3/	La Caisse d'Allocations Familiales (CAF) .....	45
4/	France Travail.....	45
5/	La Direction départementale des territoires .....	45
6/	L’Agence Régionale de Santé.....	46
7 /	La SA HLM Halpades .....	47
8/	Poste-Habitat .....	47
VI.	QUARTIERS EN VIGILANCE .....	48
1/	Le quartier du Crozet à Scionzier .....	48
VII.	SIGNATURES.....	49

## Edito du Préfet

Introduction/ mot du préfet de département de la Haute-Savoie, M. Yves Le Breton

« Engagement quartiers 2030 » vient porter une nouvelle dynamique dans le renouvellement des contrats de ville, résolument tournée vers la recherche d'une durabilité de l'action publique dans les quartiers prioritaires de la ville.

La volonté de l'État à travers le renouvellement de son engagement auprès des habitants des quartiers prioritaires de la ville, est de conduire aux côtés des présidents d'EPCI et des maires des quartiers concernés, des actions développant le partenariat entre acteurs publics et privés, renforçant la participation active des habitants et maillant efficacement les contractualisations existantes sur leurs territoires, afin d'activer efficacement le droit commun.

Nous restons engagés pour réduire les écarts territoriaux entre les quartiers prioritaires et leur territoire d'appartenance, et améliorer la vie des habitants des quartiers. Dans notre société post crise sanitaire de 2020, les enjeux portés par la politique de la ville en termes de cohésion sociale, de renouvellement urbain et de cadre de vie, d'emploi et de développement économique prennent sens de façon encore plus accrue aujourd'hui.

Le renouvellement des contrats de ville a porté l'ambition d'une plus grande prise en compte de la parole des habitants, notamment par la mise en place au niveau national de la plateforme « Quartiers 2030 ». Localement, nous rechercherons tout au long de la vie de ces « Engagements quartiers 2030 » pris aujourd'hui, davantage de participation citoyenne pour créer des liens, mesurer nos politiques et actions, afin de répondre au mieux aux besoins et spécificités propres à chaque territoire.

Pour répondre à notre promesse de « Faire République », nous nous attacherons à faire que notre action soit souple, agile, guidée par le principe de *l'aller vers* les publics, et plus spécifiquement auprès des jeunes et des parents. Le déploiement récent de moyens exceptionnels, tels que « quartiers d'été » ou la labellisation de deux cités éducatives sur notre département, sont des leviers forts pour valoriser la force de l'investissement dans l'Education pour rompre la spirale de la précarité et de la fatalité d'une vie en quartier prioritaire, tout comme le nécessaire soutien à la parentalité que nous devons apporter.

Je sais compter sur l'engagement des collectivités pour faire de ces « Engagements quartiers 2030 » signés sur le département, de vraies réussites et illustrations concrètes de ce que notre République offre en termes d'égalité des chances.



## Avant-propos

La politique de la Ville, définie par la loi Lamy du 21 février 2014, incarne l'engagement de l'État et des collectivités territoriales en faveur de la cohésion urbaine et de la solidarité nationale et locale. Cette politique vise à répondre aux multiples difficultés rencontrées par les quartiers dits "prioritaires", qu'elles soient d'ordre social, économique, éducatif ou liées à l'accès aux droits fondamentaux. Conduite dans un souci d'égalité entre les territoires, elle a pour objectif d'améliorer les conditions de vie des habitants en renforçant l'intervention de l'État et des collectivités, tout en s'articulant avec les dispositifs de droit commun.

Les contrats de Ville, instaurés par la loi n°2014-173 du 21 février 2014, constituent le cadre opérationnel de cette politique. La nouvelle génération de ces contrats, intitulée "Engagements Quartiers 2030", s'inscrit dans la continuité des actions précédentes tout en redéfinissant les priorités et les méthodes d'intervention.

Cette nouvelle contractualisation repose sur plusieurs évolutions majeures :

Une redéfinition de la géographie prioritaire basée sur les revenus des habitants, permettant de mieux cibler les territoires en difficulté ;

Une structuration des axes du contrat autour de grands piliers, tels que la cohésion sociale au sein des territoires, le développement économique et de l'emploi, ainsi que le cadre de vie et le renouvellement urbain. Des thématiques transversales comme la jeunesse, l'égalité femmes-hommes, et la lutte contre toutes les formes de discriminations sont également intégrées ;

Une participation citoyenne renforcée, visant à impliquer davantage les habitants et à garantir que la politique mise en œuvre réponde réellement aux besoins locaux ;

Un pilotage territorial à l'échelle intercommunale ou communale, favorisant une synergie entre les habitants, le secteur associatif et les partenaires locaux.

Les engagements pris dans ce cadre visent à réduire les inégalités et à mobiliser pleinement les dispositifs de droit commun dans les quartiers, tout en déployant des moyens spécifiques lorsque nécessaire.

Ce contrat s'appuie sur les enseignements tirés du Protocole d'Engagements Réciproques et Renforcés (PERR) et de l'évaluation finale des contrats de Ville 2014-2022. Ces réflexions ont permis d'affiner les stratégies d'intervention pour cette nouvelle génération de contrats, tout en tenant compte des acquis et des défis identifiés lors des précédentes expériences.

Enfin, bien que la notion de "quartiers de veille active" (QVA) disparaisse dans cette nouvelle configuration, l'État continue de veiller sur ces zones dites « sensibles » en finançant des actions au sein de ces quartiers. Ainsi, Les Prés-des-Plans à Ville-la-Grand, Le Bouchet à Bonneville, La Versoie à Thonon, et Le Crozet à Scionzier, bénéficieront du soutien de l'État pour favoriser l'égalité des territoires.

Afin de répondre au mieux aux spécificités locales, les collectivités ont, dans un premier temps, travaillé en autonomie. Cette démarche a permis d'identifier les particularités propres à chaque territoire, notamment grâce à des consultations citoyennes et à des groupes de travail centrés sur les thématiques structurantes. Ces initiatives ont non seulement favorisé une meilleure compréhension des besoins locaux, mais aussi renforcé l'engagement des habitants et des acteurs locaux dans le processus de décision.

Ainsi, le contrat de ville a été élaboré en étroite collaboration avec les habitants et les associations, acteurs essentiels de la vie des quartiers prioritaires, il se veut flexible et évolutif pour répondre aux enjeux sociétaux d'aujourd'hui et s'adapter aux défis de demain.

Une meilleure articulation est recherchée entre les moyens mobilisés dans le champ de la politique de la ville, ceux portés par les autres politiques de l'État et de ses opérateurs (ANRU, ANAH...), et celles des collectivités territoriales et de leurs groupements. En particulier, il conviendra de veiller à l'adéquation des objectifs des contrats de ville et des contrats de relance et de transition écologique (CRTE), selon des modalités à définir localement.

En Haute-Savoie, en 2024, 1 098 059 euros ont été consacrés aux actions en direction des QPV dont 450 000 euros pour les cités éducatives d'Annemasse et de Bonneville et 58 313 euros pour le dispositif Quartier d'été.

## Préambule au contrat de ville du territoire de la 2CCAM

« Engagements Quartiers 2030 » s’inscrit dans une politique globale et cohérente menée sur le territoire de la Communauté de communes Cluses Arve et montagnes (2CCAM) et portée par l’action publique. Ce contrat doit s’intégrer pleinement avec l’ensemble des autres contractualisations et programmes mis en œuvre sur le territoire intercommunal.

En conséquence, « Engagements Quartiers 2030 » veillera, comme évoqué dans l’instruction nationale du 4 janvier 2024 à « garantir la convergence des dispositifs, dans une logique de parcours au bénéfice des habitants ».

Il convient alors d’articuler le nouveau contrat de ville avec les projets, contrats, programmes, dispositifs structurants notre dynamique de territoire tels que :

Le **Contrat de Plan Etat Région 2021-2027 (CPER 2021-2027)**, signé le 10 novembre 2020 entre le Préfet de Région et le Président du Conseil Régional, il est le fruit d’une concertation avec les collectivités territoriales et définit les priorités quant aux enjeux de transition écologique, plein emploi, souveraineté industrielle, alimentaire et énergétique et égalité des chances. « Engagements Quartiers 2030 » pourra se référer aux actions déjà inscrites au CPER afin de les décliner de manière plus ciblée sur le quartier des Ewües.

**Le Contrat de Relance et de Transition Ecologique (CRTE)** signé par la Communauté de communes Cluses Arve et montagnes (2CCAM), autorisée par la délibération DEL 2022\_08 du 27 janvier 2022, et l’Etat le 28 mars 2022, il « définit un cadre de partenariat et ses modalités de mise en œuvre pour réussir collectivement la transition écologique, économique, sociale et culturelle de la 2CCAM autour d’actions concrètes qui concourent à la réalisation d’un projet résilient et durable ». Le CRTE recense les contrats et programmes en cours sur le territoire, il définit l’engagement et le rôle de chacun des partenaires, acte une gouvernance partagée et organise le suivi et l’évaluation du contrat via un tableau de bord et des indicateurs renseignés par chacun des porteurs de projets dont le service politique de la ville. Le CRTE a été élaboré concomitamment à l’élaboration du projet de territoire de la 2CCAM dans le respect des enjeux et de l’ambition définis collectivement.

**Le projet de territoire de la 2CCAM**, approuvé par délibération DEL2022\_124 en conseil communautaire du 15 décembre 2022 se décline autour de 3 enjeux principaux :

- Parcours de vie : accompagner et soutenir l’habitant sur son parcours de vie.
- Cadre de vie : adapter un cadre de vie favorisant l’épanouissement des habitant.e.s.
- Economie : faire prospérer une économie diversifiée sur notre territoire.

Deux enjeux transversaux : adaptation climatique et finances.

C’est dans cette vision de développement du territoire qu’évolue le service politique de ville du pôle Habitat et Solidarités avec pour feuille de route, la construction des projets et de ses objectifs guidés par notre projet de territoire.

Parmi ces thématiques habitat, logement, action sociale, politique de la ville et prévention de la délinquance, le service Habitat et Solidarités de la Communauté de communes Cluses Arve et montagnes décline une partie de ses projets autour des dispositifs suivants :

**Le Programme Local de l’Habitat (PLH)**, approuvé par délibération n°DEL16\_33 du 19 mai 2016, en conseil communautaire pour la période 2016-2022, il a été prorogé jusqu’en juillet 2024.



Concernant le quartier des Ewües, ses orientations visent à agir sur les copropriétés dégradées du quartier et à favoriser le parcours résidentiel des habitant.e.s. Par la déclinaison de la Convention Intercommunale d'Attribution, les ménages les plus modestes pourront accéder à des logements en dehors des grands quartiers d'habitat social et dans un mouvement inverse, une population aux quartiles 2 et 3 pourra accéder à des logements sociaux sur le quartier des Ewües, favorisant ainsi la mixité sociale.

Le quartier des Ewües, a également, ces dernières années, bénéficié d'une programmation de rénovation urbaine de grande ampleur dans le cadre **de la convention du NPNRU** (Nouveau Programme National de Rénovation Urbaine) signée le 24 juin 2019 par l'Etat, les agences de renouvellement urbain (ANRU) et d'amélioration de l'habitat (ANAH), la 2CCAM (délibération n°DEL2019\_26 du conseil communautaire du 14 mars 2019) et la ville de Cluses, le Département, la Région, la Caisse des Dépôts et Consignations, le bailleur social Halpades et Action Logement. Les orientations stratégiques prioritaires en matière d'habitat, d'attractivité et de « réintégration » des Ewües au reste de la ville, ont été déclinées en six priorités opérationnelles :

- Appui à la requalification des copropriétés dégradées
- Réhabilitation du parc locatif social et démolitions dans et hors QPV
- Requalification et valorisation d'espaces publics, maillage de la trame viaire et création d'un mail piéton paysager
- Développement/restructuration de l'offre d'équipements publics
- Requalification, redynamisation, restructuration de l'offre commerciale dans et à proximité immédiate du quartier
- Evolution publique du chauffage urbain

Avec un coût de 34 millions d'euros, les opérations menées jusqu'en 2026 contribuent fortement à la réduction des inégalités territoriales et donnent du sens aux actions parallèlement menées dans le cadre de la politique de la ville.

**La Convention Territoriale Globale** définit, quant à elle, le projet de territoire à l'égard des familles sur les thématiques enfance, jeunesse et parentalité. Sous l'impulsion de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), la Communauté de communes Cluses Arve et montagnes est devenue cheffe de file du projet aux côtés des communes engagées dans une politique enfance jeunesse contractualisée avec la CAF grâce aux CEJ (Contrat Enfance Jeunesse) permettant un réel partenariat pédagogique et financier autour des enjeux liés à la famille. La CTG a été signée, par la 2CCAM, après approbation du conseil communautaire par délibération n°DEL2020\_106, les communes et la CAF le 17 décembre 2020. La commune de Cluses étant signataire de la CTG, elle porte, via le pilotage du service enfance jeunesse de la ville, des actions orientées et ciblées sur le quartier des Ewües notamment sur l'axe de la parentalité, des activités périscolaires et de loisirs.

Enfin, le **Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance** (CISPD), dispositif partenarial porté par la 2CCAM a été créé par délibération n°2021\_62 en conseil communautaire du 29 juillet 2021. Il se décline, sur la base de la stratégie nationale 2020-2024 de prévention de la délinquance, autour de 3 axes thématiques :

- Prévention de la délinquance chez les jeunes
- Aide aux victimes
- Tranquillité et sécurité publiques

Ses groupes de travail aujourd'hui actifs et œuvrant pour les 10 communes de la 2CCAM auront une attention particulière à la mise en œuvre d'actions spécifiques dans le cadre d'Engagements Quartiers 2030.

## I. ELEMENTS DE CONTEXTE

### 1/ Contexte global du territoire

Nichée dans la Vallée de l'Arve, la Communauté de communes Cluses Arve et montagnes (2CCAM) regroupe dix communes autour de l'agglomération de Cluses sur une zone de plus de 200 km<sup>2</sup>, entre les massifs des Aravis et le Giffre.

Le territoire présente un profil géographique et socio-économique très hétéroclite, entre les espaces ruraux des « communes balcons » qui occupent l'espace montagnard et surplombent l'Arve, et les espaces urbains des villes en vallée.

Ainsi, d'importants espaces agricoles et forestiers qui culminent à plus de 2 700 mètres d'altitude et bordant les stations de sport d'hiver avec une forte activité touristique et de loisirs, côtoient les territoires de fond de vallée dominés par une activité industrielle et commerciale hautement qualitative et performante, qui fait la renommée mondiale de notre bassin connu pour être la « capitale du décolletage ».

Cette attractivité et les ressources exceptionnelles de la région en font un territoire de réussites et d'opportunités pour les plus de 47 000 habitant.e.s qui la peuplent.

Sur le périmètre de la 2CCAM se distinguent trois types de territoires :

- Le bassin principal de vie à dominante industrielle avec les communes de : Cluses, Magland, Marnaz, Scionzier et Thyez.
- Les stations-villages sur les balcons de moyenne montagne à dominante résidentielle, touristique et de loisirs avec les communes de : Mont Saxonnex, Nancy-sur-Cluses, Le Reposoir, Saint Sigismond.
- Deux stations touristiques internationales : les Carroz d'Arâches-la-Frasse et Flaine à Magland.



**Superficie totale**  
203,7 km<sup>2</sup>



**Nombre de ménages**  
environ 20 000



**Nombre d'habitants**  
environ 47 000



**Nombre de communes**  
10



La ville de Cluses avec ses 17 164 habitant.e.s (*chiffres Insee 2020*) est l'agglomération la plus importante de la moyenne vallée de l'Arve et constitue la ville-centre de la Communauté de communes Cluses Arve et montagnes (2CCAM).

C'est aussi un lieu touristique de passage, les routes et autoroutes desservant la plupart des stations de ski de Haute Savoie, s'entrecroisent dans l'agglomération clusienne.

La ville est constituée par divers éléments géographiques qui la traversent ou la bordent : une voie de chemin de fer, la rivière l'Arve, la RN 1205, la Cluse après le Centre-ville (vers Sallanches) et une conduite forcée EDF qui marque la limite entre Cluses et la ville de Thyez au Nord. Ces différents éléments découpent la ville en cinq quartiers, la Sardagne, Messy, le Centre-Ville, les Villages et les Ewües.

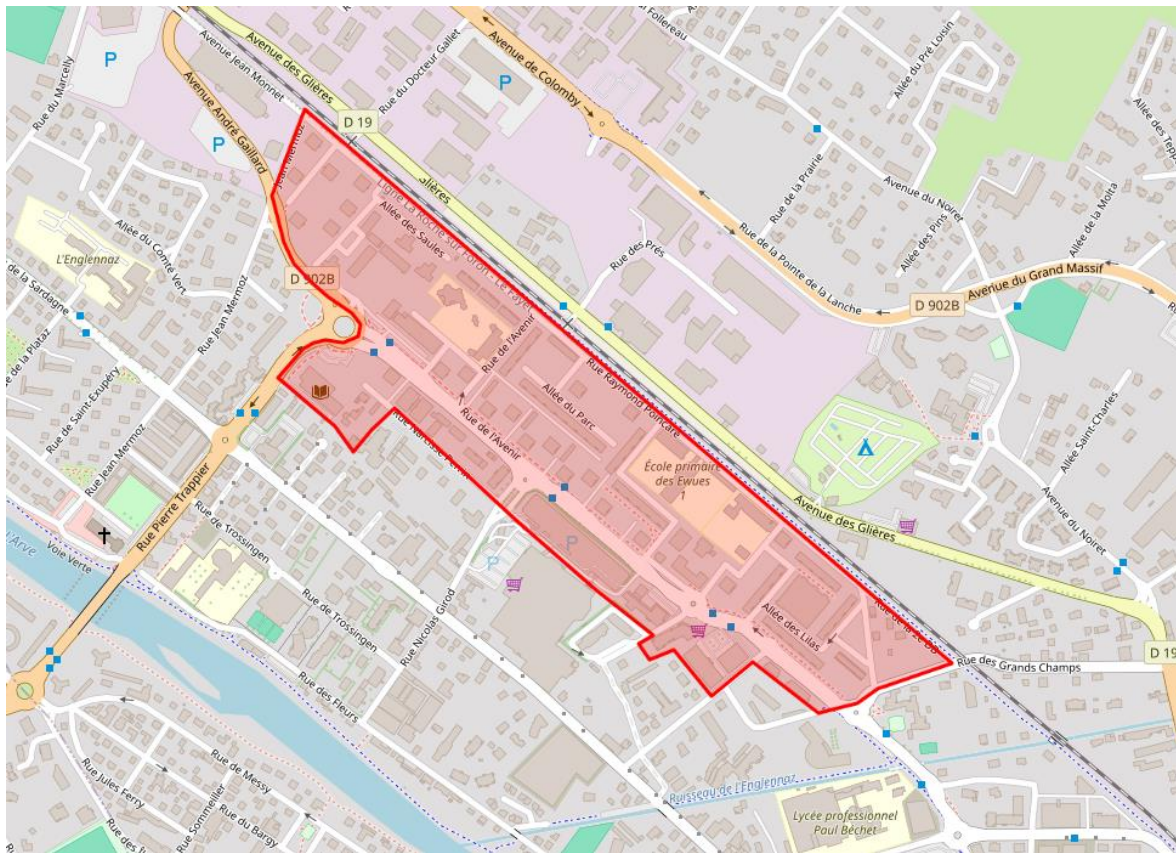
Cluses est également une ville très industrialisée. A côté du décolletage, s'est développée une industrie de mécanique de haute précision.



## 2/ Présentation du quartier des Ewües

### ➤ Nouveau périmètre de géographie prioritaire

« Engagements Quartiers 2030 », nouvelle génération des contrats de ville, permet à la 2CCAM, à la ville de Cluses et aux partenaires impliqués, de porter leurs actions sur un périmètre cohérent prenant en compte le quartier des Ewües dans sa globalité, c'est-à-dire sur ce qui était sociologiquement appréhendé comme le « quartier vécu ». Le décret n°2023-1312 du 28 décembre 2023 relatif à la liste nationale des quartiers prioritaires politique de la ville, fixe le périmètre du quartier de la manière suivante :



### ➤ Description du quartier des Ewües

La construction du quartier des Ewües a été amorcée en 1962 pour répondre aux besoins en logements liés au développement industriel (décolletage) et démographique du territoire, avec l'objectif d'aménagement urbain de relier le centre-ville au quartier périphérique de la Sardagne, construit dans les années 50.

Le quartier des Ewües présente un profil « longitudinal » développé sur 1.6 km en bordure de la voie ferrée et de l'avenue Georges Clémenceau, sur une profondeur maximale de 433 mètres.

En termes d'insertion urbaine, de cadre et de fonctionnement urbain, le quartier souffre :

- ✓ D'un effet barrière par l'avenue Clémenceau au sud et par la voie ferrée au nord qui cloisonnent le quartier ;

- ✓ D'une forme de déconnexion du quartier au reste de la ville, renforcée par le parking silo du centre commercial Carrefour le long de l'avenue Georges Clémenceau (parking qui sera démoli dans le cadre du programme de rénovation urbaine).

Le quartier des Ewües présente également une mixité de fonctions :

**Fonction résidentielle** : près de 1 200 logements en totalité collectifs, et une résidence autonomie (41 logements) avec près de 2/3 constitués de logements locatifs sociaux (67 %) :

- ✓ 411 logements en copropriétés privées (13 copropriétés), fragilisées/dégradées à différents degrés, dont 7 suivies dans le cadre d'un dispositif de suivi/animation copropriétés dégradées (OPAH-CD et PDS) interne à la 2CCAM ;
- ✓ 856 logements locatifs sociaux dans le périmètre QPV du quartier des Ewües dont :
  - 714 logements pour le bailleur SA HLM Halpades (programmes Ewües 1 et Ewües 2)
  - 43 logements pour le bailleur Poste Habitat
  - 41 logements pour la résidence autonomie « Sans souci »
  - 58 logements pour le bailleur SA HLM Halpades en diffus dans les copropriétés privées.

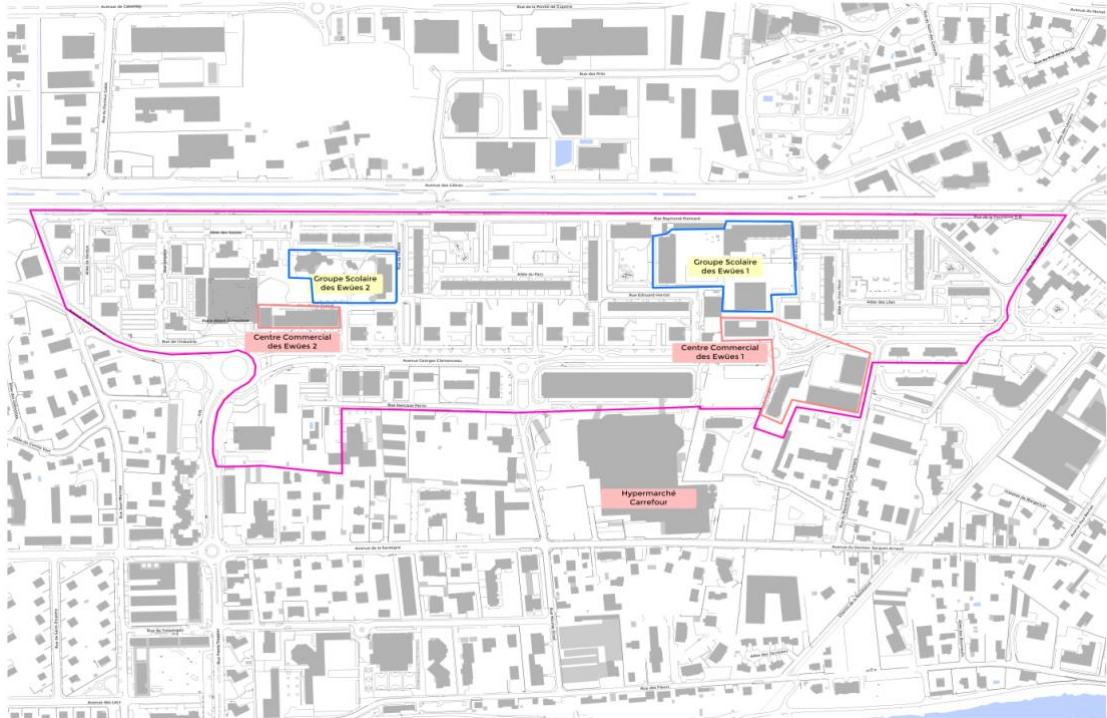
Le principal partenaire concernant le travail sur le logement est la SA HLM Halpades qui détient 90 % du parc locatif social sur le quartier des Ewües.



**Fonction commerciale** : 2 pôles commerciaux de proximité de chaque côté du quartier (Ewües 1 et Ewües 2), une proximité directe avec le centre commercial Carrefour et ses galeries commerciales, ainsi qu'un petit pôle commercial (pharmacie, vêtements, magasin de déstockage).

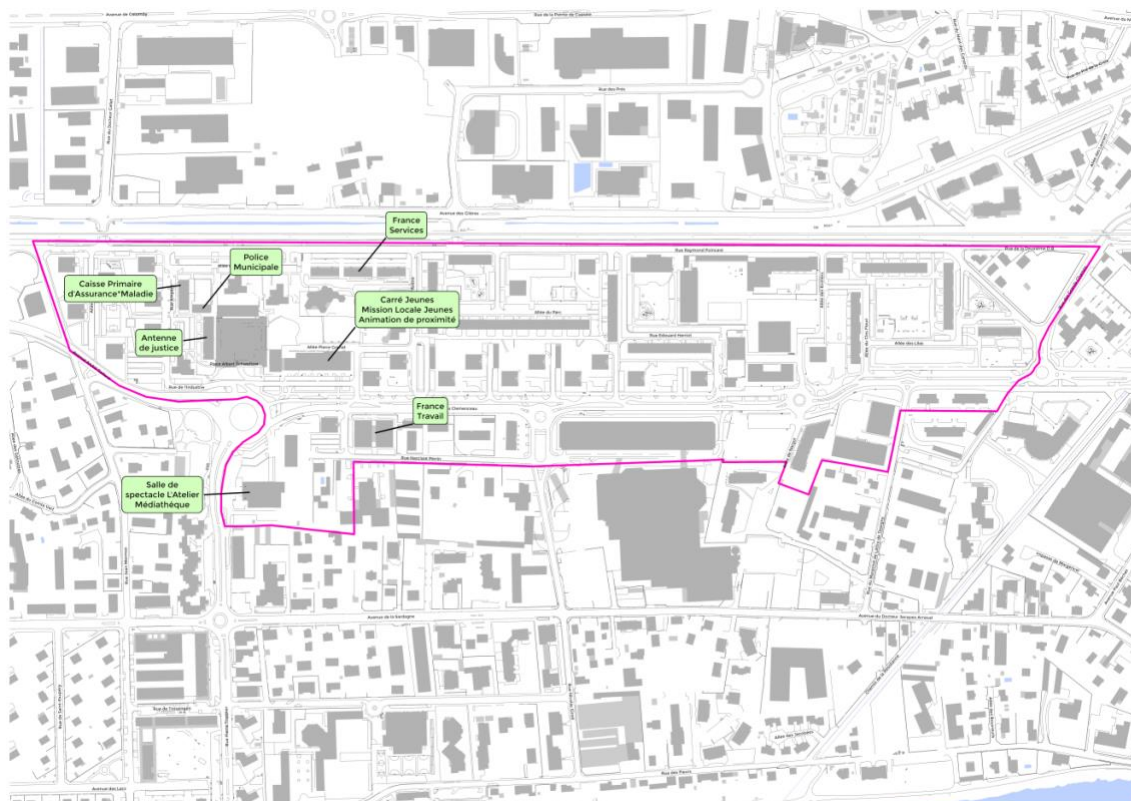


**2 groupes scolaires** : écoles des Ewües 1 et école des Ewües 2 au cœur du quartier et en proximité le collège Anthonioz de Gaulle et le lycée professionnel (Espace Bechet).



**Des services de proximité** : le Carré Jeunes qui regroupe le Bureau Information Jeunesse (BIJ), la Mission Locale Jeunes (MLJ) et l'animation de proximité de la ville de Cluses, le point justice de la 2CCAM, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM), la police municipale, France Service, France Travail, la médiathèque et la salle de spectacle l'Atelier.





### ➤ Le quartier des Ewües en chiffres

Les données sont intégralement issues de l'évaluation finale du contrat de ville du bassin clusien 2015-2023.

**Point de vigilance :** le périmètre du quartier des Ewües sur le contrat 2015-2023, sur lesquels les chiffres ci-après sont basés, n'est pas le même que celui du contrat « Engagements Quartiers 2030 » qui a été élargi au quartier vécu, lequel ne correspond pas à des périmètres de recensement.

#### ❖ Démographie-population

La Communauté de communes Cluses Arve et montagnes compte 10 communes : Arâches-la-Frasse, Cluses, Le Reposoir, Magland, Marnaz, Mont-Saxonnex, Nancy-sur-Cluses, Saint Sigismond, Scionzier et Thyez pour une population totale de 46 089 habitant.e.s (2018) soit une augmentation de +1.6 % depuis 2015 (45 319 habitant.e.s) (source INSEE).

La commune de Cluses a, quant à elle, connu une légère diminution de population passant de 17 538 habitant.e.s en 2015 à 16 918 habitant.e.s en 2019 (-7 %) (Source INSEE).

Le quartier des Ewües suit la tendance de la ville de Cluses avec diminution de population de 6,5 % passant de 1 168 habitant.e.s en 2015 à 1 104 habitant.e.s en 2022 (source INSEE).

Il se caractérise également par une forte concentration de la population étrangère avec 32,1 % de part d'étrangers dans le quartier, contre une part de 15,5 % pour la commune de Cluses et 12,5 % pour la 2CCAM.

A noter que ce taux de population étrangère est en légère baisse par rapport à 2009 (33,8 %) mais reste toujours aussi élevé par rapport à la moyenne communale (14,7 % en 2009).

## Nationalité

	QP	Commune	EPCI 2015	EPCI 2019
Étrangers (%)	32,1	15,5	12,5	12,5
Étrangères parmi les femmes (%)	32,7	15,0	12,1	12,1

Sources : Insee, Recensement de la Population 2016, Estimations démographiques 2016

Le quartier des Ewües a également un indice de jeunesse\* plus élevé que sur le reste du territoire:

Zone géographique	Indice de jeunesse 2016
QP Les Ewües	1,5
Cluses	1,2
2CCAM	1,3

\*L'indice de jeunesse est le rapport entre la population âgée de moins de 20 ans et celle des 60 et plus. Quand l'indice est supérieur à 1, cela indique une prédominance de la jeunesse.

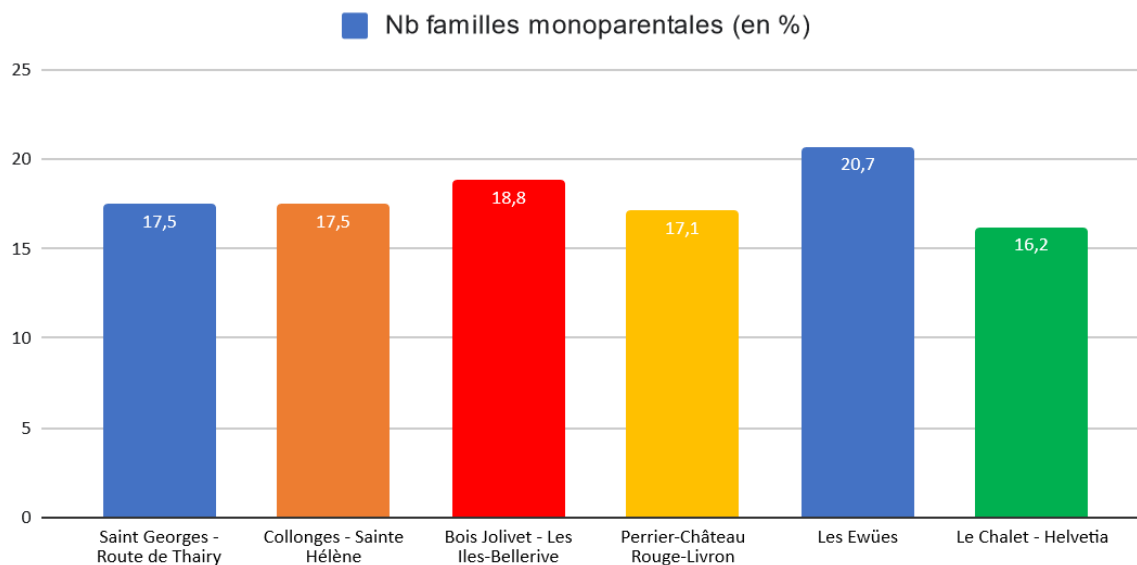
Concernant le nombre de familles monoparentales, il est plus élevé sur le quartier des Ewües que sur le reste du territoire communal et de celui de la 2CCAM.

### Nombre de familles monoparentales

	QP	Commune	EPCI 2015	EPCI 2019
Familles monoparentales (%)	20,7	16,5	15,6	15,6

Source SIG Ville

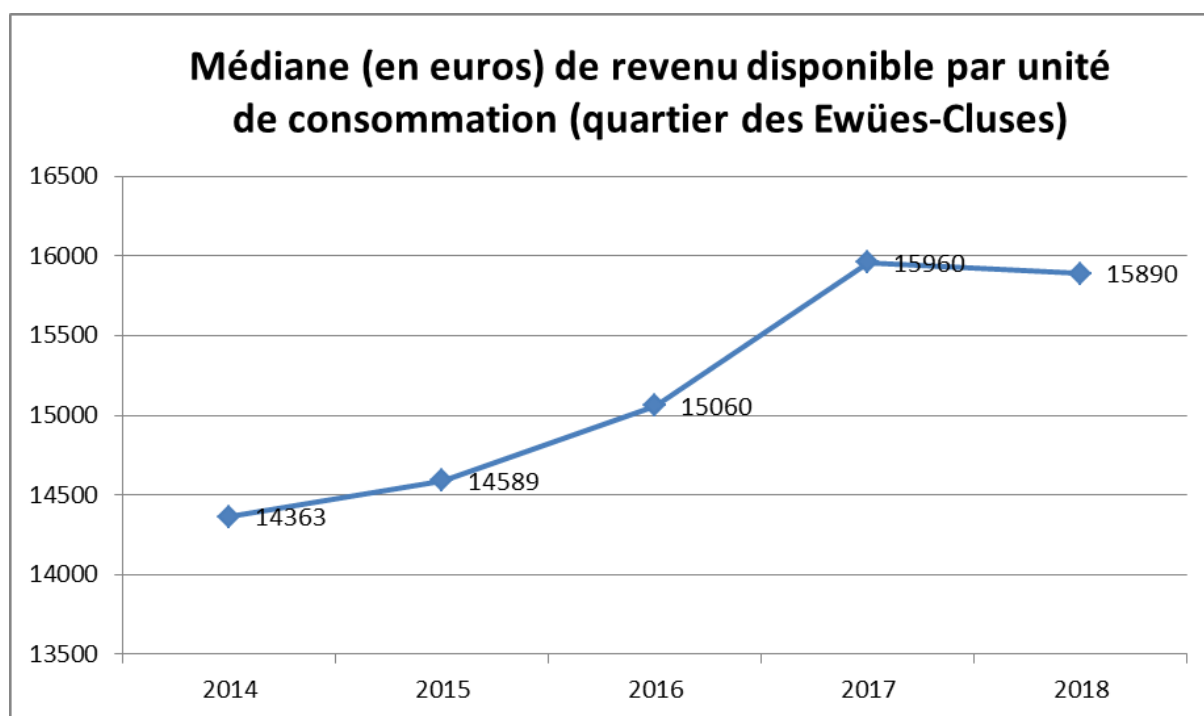
La composition des familles du quartier des Ewües révèle un pourcentage élevé de familles monoparentales (20,7 %) en particulier, appréciée par rapport aux autres quartiers prioritaires du département :



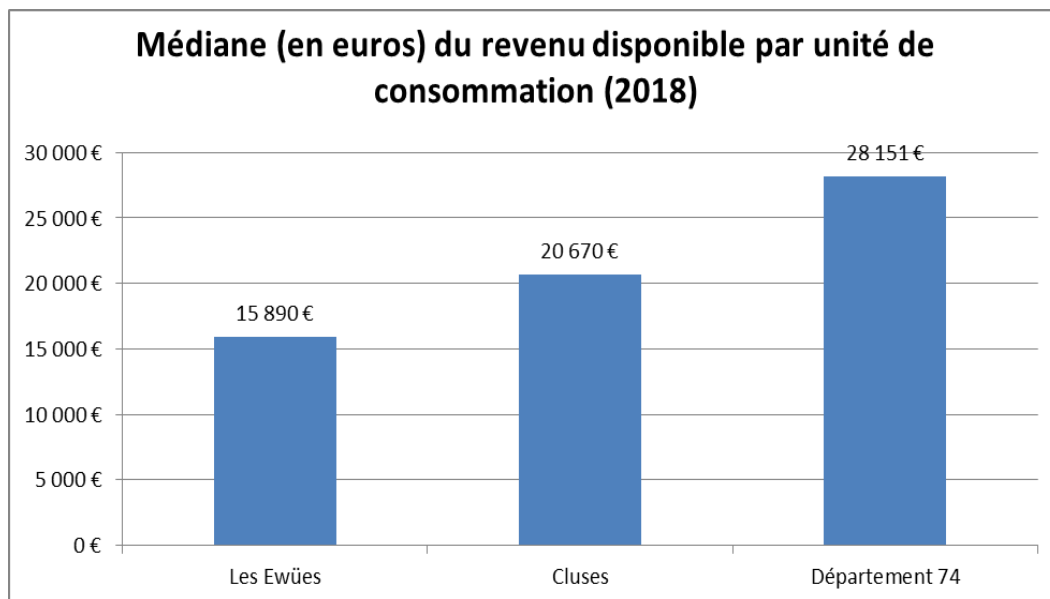
Source INSEE, Graphique DDETS

❖ Economie - emploi

Evolution de la médiane (en euros) du revenu disponible par unité de consommation sur le quartier des Ewües:



Source SIG Ville, Graphique 2CCAM

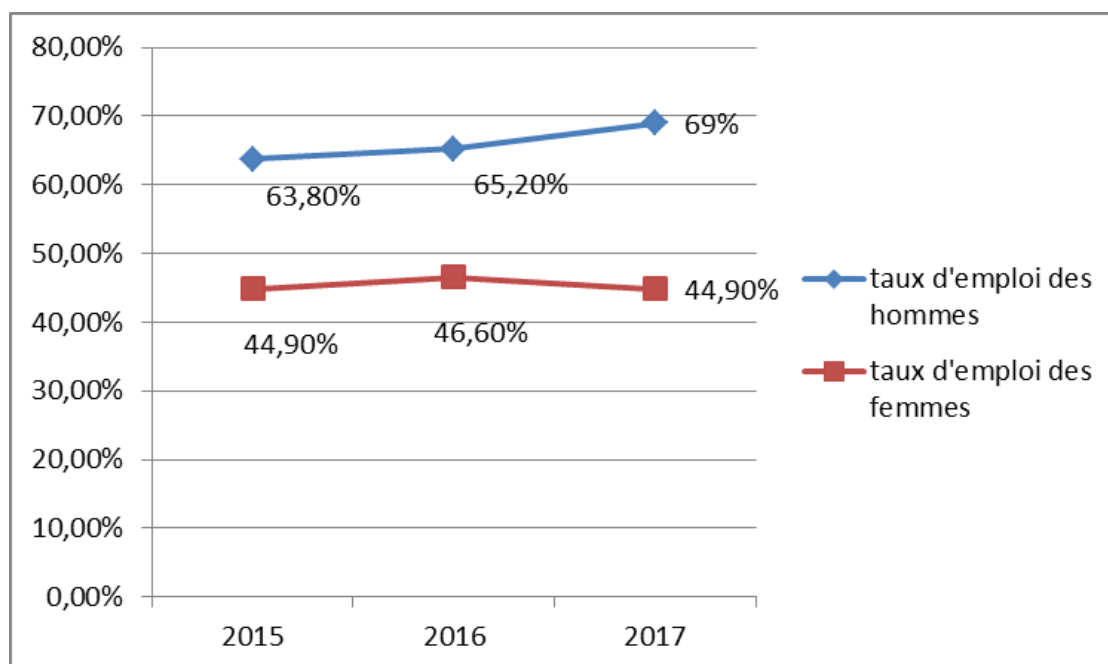


Source SIG Ville, Graphique 2CCAM

Malgré une augmentation du revenu médian par unité de consommation entre 2014 et 2018, on constate que celui-ci reste nettement inférieur aux Ewües qu'au revenu médian de la ville de Cluses et celui du département de la Haute-Savoie (en 2018).

Concernant le taux d'emploi, il reste plus élevé chez les hommes que chez les femmes sur le quartier des Ewües mais est inférieur au taux d'emploi constaté sur la 2CCAM en 2017, et ce, en particulier chez les femmes (44,90 % pour le taux d'emploi des femmes du quartier des Ewües en 2017 contre 65,30 % pour le territoire 2CCAM).

#### Evolution du taux d'emploi sur le quartier des Ewües de 2015 à 2017



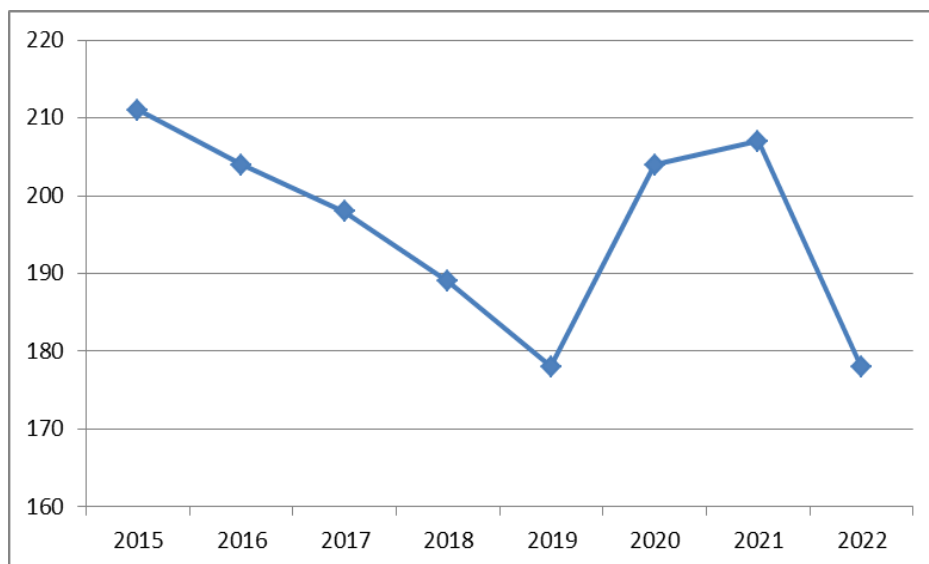
Source : SIG Ville, graphique 2CCAM

	QPV 2017	2CCAM 2017
taux d'emploi des hommes	69%	73,60%
taux d'emploi des femmes	44,90%	65,30%

De manière générale, malgré une légère amélioration de certains indicateurs : augmentation du taux d'emploi chez les hommes, augmentation du revenu médian disponible par unité de consommation par exemple, le quartier des Ewües continue de montrer une certaine fragilité selon les données socio-économiques constatées depuis 2015 par rapport au reste du territoire de la ville de Cluses, de la 2CCAM et du département de la Haute-Savoie.

Nombre de demandeurs d'emploi (quartier des Ewües) inscrits au pôle emploi de Cluses (chiffres fin de mois)							
2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
211	204	198	189	178	204	207	178

Données Pôle emploi, Tableau 2CCAM



Données Pôle emploi, Graphique 2CCAM

Le nombre de demandeurs d'emploi inscrits au pôle emploi de Cluses et résidant au quartier des Ewües est en baisse jusqu'en 2019. On devine ainsi qu'en 2020, la crise sanitaire impacte cette baisse pour une augmentation jusqu'en 2021. En 2022, le nombre de demandeurs d'emploi du quartier des Ewües a retrouvé son niveau de 2019.

L'impact de la crise sanitaire est également visible sur les entrées en formation pour les personnes qui résident aux Ewües :

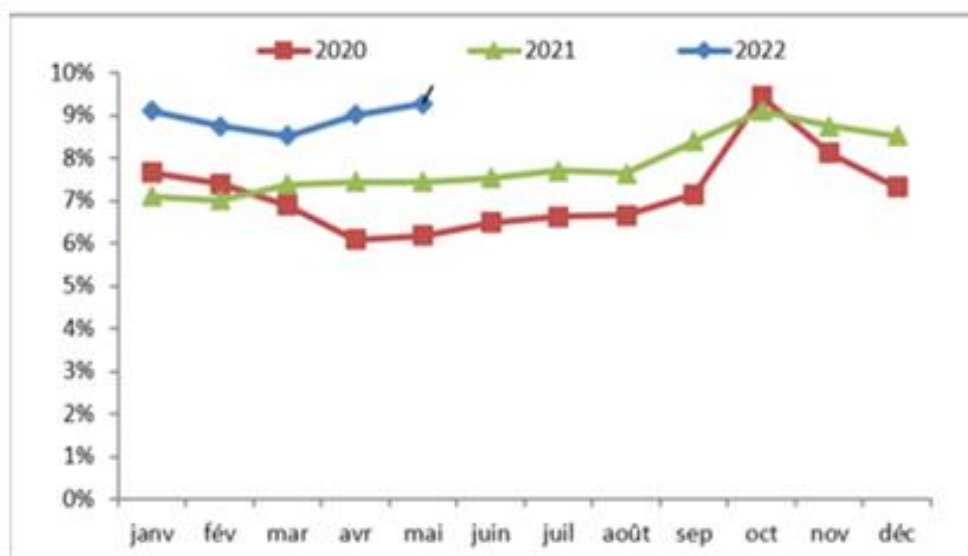
Nombre d'entrées en formation (quartier des Ewües)				
2017	2018	2019	2020	2021
19	25	27	16	46

Données Pôle emploi, Tableau 2CCAM

A l'échelle départementale : il est important de noter que le retour vers l'emploi des publics QPV est plus favorable sur le début de l'année 2022 que les années précédentes.

Par ailleurs, le contexte de crise sanitaire n'est pas sans impact sur l'appréciation qu'il est possible d'avoir quant à la courbe de 2020.

**Taux de retour à l'emploi  
parmi les demandeurs d'emploi résidant en QPV**

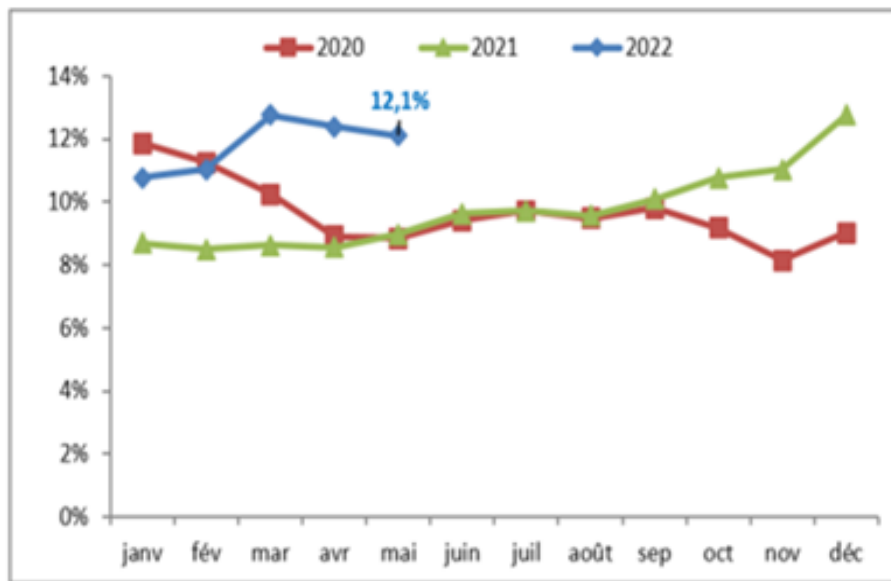


Source : Pôle emploi

▲ Attention, ces deux graphiques n'ont pas la même échelle.



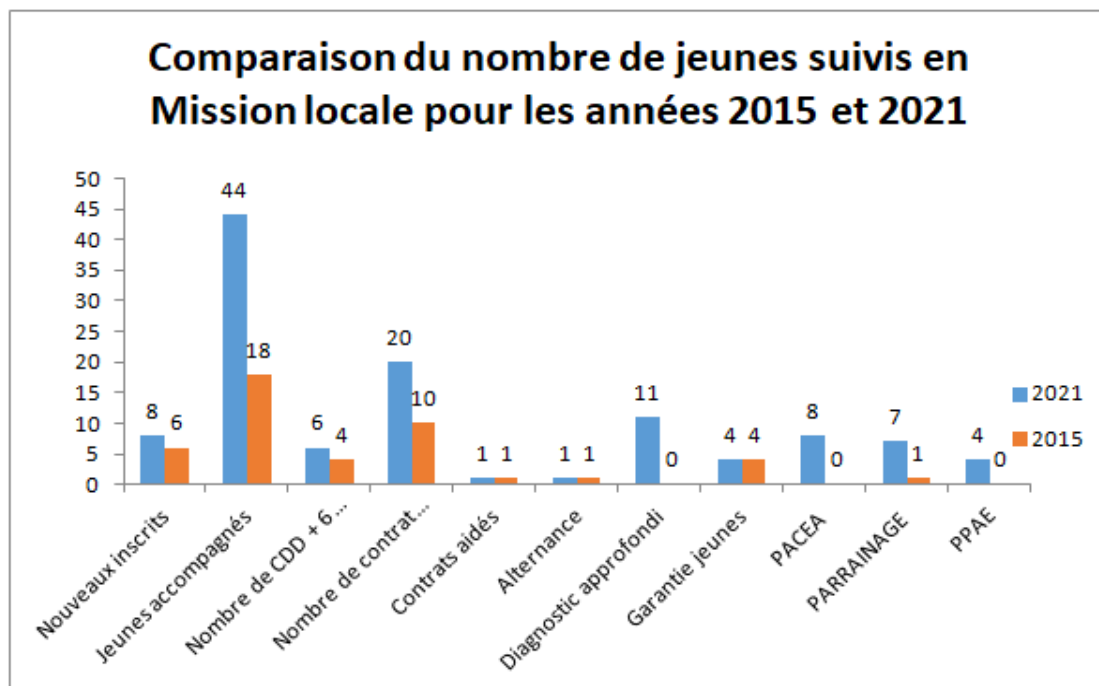
### Taux de retour à l'emploi parmi les demandeurs d'emploi tous publics



Source : Pôle emploi

### Mission locale Jeunes :

Il est possible de constater dans le graphique ci-dessous que le nombre de jeunes accompagnés par la Mission locale a plus que doublé entre 2015 et 2021 et de manière générale, il apparaît que les dispositifs proposés sont bien employés et suivis par les jeunes.



Source : Mission Locale, Graphique DDETS

### 3/ Contrat de ville 2015-2023

#### ➤ **Rappel de la politique menée**

Le Contrat de Ville du bassin clusien a été signé en juillet 2015, prorogé de 2 ans en 2020 à travers le Protocole d'Engagement Renforcé Réciproque (PERR) et de 1 an en 2022. Il ciblait trois quartiers en politique de la ville :

- ✓ Les **Ewües** à Cluses, 3 345 habitant.e.s (*chiffres INSEE 2015*): QPV : quartier prioritaire politique de la ville ;
- ✓ Le **Crozet** à Scionzier, 1 977 habitant.e.s (*chiffres INSEE 2015*) : QVA : quartier de veille active ;
- ✓ Les **Valignons** à Marnaz : 766 habitant.e.s (*chiffres INSEE 2015*) : QVA : quartier de veille active.

Le Contrat de Ville avait pour objectifs la réduction des inégalités territoriales et l'amélioration de la qualité de vie des habitant.e.s des quartiers autour de 3 piliers (eux-mêmes déclinés en axes stratégiques et objectifs opérationnels) :

- ✓ ***Cohésion sociale ;***
- ✓ ***Développement économique et emploi ;***
- ✓ ***Cadre de vie et rénovation urbaine.***

Dans la dynamique du Contrat de Ville, les villes de Cluses et de Scionzier, se sont engagées dans des opérations d'ampleur de rénovation urbaine, en partenariat avec l'Etat, la Région Auvergne Rhône Alpes, le Département de la Haute-Savoie, Action Logement, l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat), la Caisse des Dépôts et Consignations, l'ANRU (Agence Nationale de Rénovation Urbaine) et la société SA HLM Halpades.

Pour rappel les communes de Cluses et Scionzier ont signé le 15 septembre 2016 un **protocole de préfiguration** définissant les programmes d'études nécessaires pour affiner les projets de renouvellement urbain, déterminer les opérations à réaliser et préparer les rédactions des conventions de renouvellement urbain : ANRU (Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine) pour la ville de Cluses et le quartier des Ewües, PUR (Projet Urbain Région) pour la ville de Scionzier et le quartier du Crozet.

- ✓ **La convention PUR a été signée le 26 mars 2019 pour la ville de Scionzier.**
- ✓ **La convention ANRU a été signée le 24 juin 2019 pour la ville de Cluses.**

#### ➤ **Conclusions de l'évaluation**

En 2023, à la fin du contrat de ville, une évaluation a été réalisée par le service politique de la ville de la 2CCAM et a permis de dégager des conclusions et perspectives d'amélioration pour les années à venir, en concertation avec les acteurs et porteurs de projets du territoire :

- ❖ Statistiques

Le premier constat lors de l'élaboration du document d'évaluation est statistique : le territoire ne possède pas d'observatoire de données politique de la ville dédié. Il n'a donc pas été possible d'extraire des données quantitatives et des outils de mesure statistique, suffisamment fins, nous permettant d'observer l'évolution de l'ensemble des quartiers du Contrat de Ville et l'impact des actions menées. Cependant quelques chiffres observés au niveau national et disponibles sur le site SIG Ville (Système d'Information Géographique) ont été transmis par la DDETS (Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités), uniquement concernant le quartier des Ewües, et permettant tout de même de constater une tendance quant à l'évolution du quartier prioritaire sur ces sept dernières années.

#### ❖ Cohésion sociale

Si la cohésion sociale fait preuve d'un grand dynamisme partenarial et d'une réactivité face aux problématiques repérées, il n'en demeure pas moins que l'impact de la crise sanitaire est plus prégnant sur cette thématique. En effet, les conséquences sur la santé, notamment psychologique, sur la réussite éducative, sur la confiance en soi et sur le travail en équipe pluridisciplinaire, qui a dû être suspendu un temps, sont démultipliées dans le pilier cohésion sociale. Les acteurs sont en train de changer leurs pratiques, leur approche, en proposant plus de proximité et en cherchant des moyens collectifs d'agir au mieux pour répondre aux besoins des habitant.e.s et des jeunes.

#### ❖ Développement économique et emploi

Le pilier développement économique et emploi a, quant à lui, mis plus de temps à être investi, notamment par le service politique de ville de la 2CCAM et à travers l'animation du réseau, mais il est toutefois aujourd'hui au centre de l'attention et des actions afin d'atteindre les objectifs définis.

#### ❖ Communication ; information

La défaillance de l'aspect communication et information a été pointée du doigt de nombreuses fois dans le cadre de l'évaluation du contrat de ville. Les actions, dispositifs et le partenariat manquent de lisibilité, d'interactions et de liens pour identifier les projets en cours sur le territoire et permettre les passerelles en place afin d'engendrer une cohérence d'actions et une mutualisation des moyens. Une meilleure communication doit favoriser une intervention plus efficace auprès des habitant.e.s en relayant l'information, en proposant l'accès à certains dispositifs existants et en optimisant les ressources et les moyens disponibles.

Aussi, un des enjeux essentiels ressorti de cette évaluation est celui de la communication. Sur les trois piliers, pour les partenaires et les habitant.e.s, l'information n'est pas encore assez fluide et disponible. Le service politique de la ville de la 2CCAM doit se doter d'outils, de moyens de communication plus efficaces pour échanger autour des actions et projets mis en œuvre sur le territoire.

#### ❖ Cadre de vie et rénovation urbaine

La rénovation urbaine et le cadre de vie s'illustrent par des projets d'envergure sur le territoire. Les impacts et les effets seront visibles à long terme au vu du temps nécessaire à la réalisation des programmes actés dans les différentes conventions de rénovation urbaine.

La mise en œuvre du Contrat de Ville du bassin clusien ne peut que poursuivre l'accompagnement des projets de rénovation urbaine dont le succès est en partie conditionné à une appréhension globale et sociale des quartiers-cibles (participation citoyenne, vivre ensemble, insertion et emploi, jeunesse...).

## ❖ Géographie prioritaire

Un des freins identifiés au cours de ces années de pratique est que les dispositifs issus de la politique de la ville sont parfois restreints aux seules zones définies comme prioritaires. Une des solutions pour faire vivre les dispositifs serait de faire bénéficier aux quartiers vécus mais surtout aux quartiers de veille active, de crédits spécifiques. Le Crozet à Scionzier et les Valignons à Marnaz connaissent des problématiques similaires à celle des Ewües à Cluses mais ne peuvent disposer des mêmes moyens spécifiques. Il est important de réfléchir à la mobilisation du droit commun via les différents appels à projet. Par ailleurs, une souplesse quant à l'accès à certains appels à projets est attendue afin de faciliter le déploiement d'actions bénéfiques aux trois quartiers politique de la ville du territoire intercommunal.

Autre difficulté pour les acteurs de terrain : la superposition des différents zonages, pas toujours avec la même géographie : Quartier de Reconquête Républicaine (Bonneville, Cluses, Scionzier, Marnaz), Zones de Sécurité Prioritaires, QPV, QVA, REP, REP+... et la multitude d'appels à projets qui les accompagnent rendent opaques le travail de la politique de la ville et l'accès aux outils disponibles sur les territoires.

Aujourd'hui le Contrat de Ville du bassin clusien est en capacité de mobiliser une multitude d'acteurs institutionnels, économiques, associatifs et doit favoriser la participation citoyenne afin de continuer le travail engagé et de réduire les écarts encore importants entre les quartiers politique de la ville et le reste du territoire.

## II. ENJEUX « ENGAGEMENTS QUARTIERS 2030 »

Les enjeux du contrat de ville fixent des orientations stratégiques et des objectifs définis selon des thématiques proposées par la circulaire du 31 août 2023 relative à l'élaboration des contrats de ville 2024-2030.

### 1/ Axes transversaux

La 2CCAM, dans sa volonté de non seulement réduire les inégalités territoriales mais aussi de rendre le quartier des Ewües attractif, a pour ambition de porter, à travers les quatre enjeux du contrat, des axes transversaux indissociables de la poursuite des objectifs thématiques.

#### a. Promouvoir l'égalité hommes/femmes

Dans son rapport du 22 janvier 2024, le Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes, alerte sur la persistance voire l'augmentation des comportements sexistes en France : « 9 femmes sur 10 déclarent avoir personnellement subi une situation sexiste » « chez les hommes, un quart des 25-34 ans pense qu'il faut être parfois violent pour se faire respecter » « selon l'analyse menée portant les 100 contenus les plus vus des principales plateformes (YouTube, Instagram et Tiktok), 68 % des contenus d'Instagram diffusent des stéréotypes de genre ».

La lutte contre les stéréotypes de genre est une priorité donnée à l'échelle du quartier des Ewües mais aussi des dix communes de la 2CCAM dans le cadre des actions du Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance.

#### b. Lutter contre toute forme de discrimination

« En droit, une discrimination est un traitement défavorable qui doit généralement remplir deux conditions cumulatives : être fondé sur un critère défini par la loi (sexe, âge, handicap...) ET relever d'une situation visée par la loi (accès à un emploi, un service, un logement...).

À ce jour, la loi reconnaît plus de 25 critères de discrimination. Ainsi, défavoriser une personne en raison de ses origines, son sexe, son âge, son handicap, ses opinions... est interdit par la loi et les conventions internationales auxquelles adhère la France » (source : [www.defenseurdesdroits.fr](http://www.defenseurdesdroits.fr)).

Le taux de chômage dans les quartiers dits « prioritaires » de la politique de la ville (23,4 %) est près de trois fois plus important que dans les quartiers environnants (8,9 %), selon les données 2018 de l'Observatoire national de la politique de la ville (ONPV). Chez les jeunes actifs de moins de 30 ans, le taux approche même les 33 %, contre 15 % dans les autres quartiers.

Lutter contre les discriminations en améliorant l'accès aux droits, aux services et au numérique, en luttant contre le non-recours favorise la réduction des inégalités pour les habitant.e.s du quartier des Ewües, concentrant une population plus précaire que dans les autres quartiers.

#### c. Lutter contre la stigmatisation du quartier (développer l'image positive)

Les acteurs de la rénovation urbaine du quartier des Ewües ont pour ambition de transformer l'image du quartier. L'objectif est de rendre le quartier attractif, de donner une image positive pour les habitant.e.s du quartier comme pour ceux résidant à l'extérieur, en valorisant les atouts du cadre de vie. Que ce soit dans les éléments de langage, dans les postures des professionnels, dans le comportement des habitant.e.s, le quartier des Ewües doit devenir si ce n'est un quartier comme les autres de la ville de Cluses, un quartier à dynamique positive. Lutter contre la stigmatisation en rendant fier de son quartier et en cassant les idées reçues est un des axes prioritaires de ce contrat « Engagements Quartiers 2030 ».

#### d. Développement durable

A l'image du projet de territoire de la Communauté de communes Cluses Arve et montagnes, faire entrer les habitudes de vie, les réflexes professionnels, l'exemplarité des acteurs publics dans un cercle vertueux quant aux principes de développement durable, s'applique également aux enjeux du contrat de ville de la 2CCAM. Le développement durable devra être systématiquement valorisé dans les actions du contrat.

## 2/ Enjeux « Engagements Quartiers 2030 » de la 2CCAM

#### a. Ouvrir les frontières, internes et externes du quartier

Suite aux différents groupes de travail « partenaires » réalisés dans le cadre de l'évaluation du contrat de ville 2015-2023 et de l'élaboration du contrat « Engagements Quartiers 2030 », des orientations stratégiques et des objectifs opérationnels ont été décidés dans le cadre du thème proposé par l'Etat « Emancipation pour tous à travers la promotion de l'éducation ».

L'évaluation du contrat de ville 2015-2023 a conclu à une dynamique d'acteurs et de réseau très prégnante sur le pilier cohésion sociale.

Concernant les thèmes de l'éducation, de la culture et du sport, la ville de Cluses, propose, via ses services, des projets partenariaux portés à l'échelle communale et à destination du quartier des Ewües, montrant la volonté de mobilisation des acteurs autour des dispositifs :

➔ **Projet Educatif de Territoire (PEDT) :** Porté par le service éducation jeunesse de la ville de Cluses, à destination des jeunes de la petite enfance au lycée, il propose une multitude d'actions partenariales autour de quatre objectifs stratégiques :

- ✓ Favoriser le développement personnel, la construction de l'enfant et du jeune en synergie avec la richesse du territoire ;
- ✓ Favoriser le vivre ensemble ;
- ✓ Favoriser la coéducation afin de construire un environnement éducatif épanouissant pour l'enfant et le jeune ;
- ✓ Organiser une communication commune aux acteurs du PEDT et efficiente envers le public (familles, jeunes, enfants)

Les actions du PEDT sont menées sur le quartier des Ewües au même titre que les autres quartiers de la ville. Pour les commissions et groupes de travail déjà en place, associant les mêmes partenaires que pour le contrat de ville, il a été demandé, lors des réunions de concertation, de ne pas dédoubler les instances et d'associer le PEDT et « Engagements Quartiers 2030 » quand les thématiques se superposent.

➔ **Projet culturel de territoire (PCT) :** en 2023, la ville de Cluses a validé son projet culturel de territoire. Décliné autour de 5 priorités :

- ✓ Favoriser la rencontre et la cohésion sociale ;
- ✓ Favoriser le développement de l'esprit critique et de l'ouverture d'esprit ;
- ✓ Rendre les habitant.e.s fiers de leur territoire ;
- ✓ Inclure tous les habitant.e.s ;
- ✓ Contribuer au rayonnement de la ville.

Le PCT a pour vocation à intervenir en faveur des publics éloignés des pratiques culturelles et peut être ainsi mobilisé autour des actions « Engagements Quartiers 2030 ».

➔ **Sport dans la Ville :** la ville de Cluses a signé, en juin 2023, une convention avec l'association « Sport dans la ville » ayant pour mission de participer au développement de centre socio-sportifs dans les quartiers en difficulté.

Ce projet partenarial pourra être intégré aux actions proposées dans le cadre du contrat de ville 2024-2030.

Le positionnement du Carré Jeunes, regroupant des services de la ville de Cluses (animation de proximité, bureau information jeunesse, parentalité) et la Mission Locale Jeunes permet d'agir en proximité, de créer du lien à l'intérieur du quartier et de provoquer une mixité sociale d'usage.

Les groupes scolaires des Ewües et Ewües 2, positionnés au centre du quartier des Ewües sont également des lieux d'action et de mobilisation incontournables pour le quartier. Il en est de même pour le collège Anthonioz de Gaulle et le lycée professionnel situés aux abords du quartier.

Les équipes de l'Etablissement Public Départemental Autonome (EPDA) de Prévention Spécialisée sont également basées en proximité du périmètre du quartier, permettant une intervention ciblée en direction des jeunes du collège, du lycée professionnel et du quartier en général.



Concernant le thème de l'accès aux soins et à la santé, la 2CCAM a mené en 2023, un diagnostic santé et autonomie à l'échelle du territoire. Ce document a permis de dégager des préconisations et d'enclencher une réflexion quant aux enjeux et projets à mener sur le territoire. L'association Mieux Vivre dans sa Ville, dans ses actions de médiation, bénéficie d'une médiatrice santé, intervenant directement sur le quartier. Le travail autour de l'accès aux soins et à la santé a mobilisé une multitude de partenaires actant une volonté d'agir pour les habitant.e.s.

Enfin, les services du département de la Haute-Savoie ne sont pas directement implantés sur le quartier mais sont très impliqués dans les actions d'accompagnement des publics et de construction des projets menés par les différents services.

A souligner également que la position géographique du quartier en proximité directe de l'accès autoroute favorise l'ouverture et l'accès à celui-ci.

C'est dans ce contexte et dans cette dynamique que l'enjeu « ouvrir les frontières, internes et externes du quartier » a été co-construit.

EMANCIPATION POUR TOUS A TRAVERS LA PROMOTION DE L'ÉDUCATION		
ENJEU	Objectifs opérationnels	
Orientation stratégique	Exemples d'actions	
1.1 Promouvoir l'attractivité du quartier favorisant la venue des extérieurs / favoriser la mobilité des habitants du quartier vers l'extérieur	Piloter le changement d'image du QPV	Organiser des animations au sein du quartier en associant les habitants
	Développer l'autonomie des habitants en levant les freins (intellectuels, culturels et liés à la mobilité)	Proposer des tiers lieux sous le format espaces de rencontre/vivre ensemble Améliorer l'information / la signalétique Favoriser les modes de déplacement doux
EMANCIPATION POUR TOUS A TRAVERS LA PROMOTION DE L'ÉDUCATION		
ENJEU	Objectifs opérationnels	
Orientation stratégique	Exemples d'actions	
1.2 Amener les pratiques sportives et culturelles dans le quartier / inciter les habitants à aller vers les clubs de sport, la pratique sportive et la fréquentation des lieux culturels en dehors du quartier	Favoriser les pratiques sportives et culturelles diversifiées	Proposer de nouveaux lieux de pratique sportive et culturelle (penser la pratique de l'espace public avec un équilibre d'accès femmes/hommes) S'initier à la pratique par le biais d'actions de découverte et d'initiation Amener les acteurs/associations/clubs à intervenir sur le quartier lors d'événements Mettre en place une campagne d'information pour la pratique de l'activité physique, sportive et culturelle Accompagner les publics vers une première prise de contact sur site (extérieur au quartier) pour la pratique sportive ou culturelle Travailler sur des offres tarifaires adaptées / mettre en réseau les acteurs culturels et sportifs et les structures sociales Favoriser l'intégration et l'inclusion sociale en intégrant des dimensions de mixité de genre, de cultures et des publics porteurs de handicap S'approprier l'histoire du territoire, valoriser le patrimoine et l'environnement: rendre fier Informier et communiquer sur les aides possibles (pass'sport, pass région, chèques vacances...) Corréier les actions QPV avec les actions PEDT et PCT
	Faciliter l'accès à l'offre culturelle et sportive du territoire (en s'appuyant sur les dispositifs existants type projet culturel de territoire, projet éducatif de territoire...)	Mobiliser les équipements et acteurs culturels du territoire pour développer les modalités d'accompagnement spécifique des habitants des Evües (Proposer de la médiation avant et après les événements) Travailler sur des offres tarifaires adaptées / mettre en réseau les acteurs culturels et sportifs et les structures sociales Informier et communiquer sur les lieux de pratiques de proximité (Atelier, médiathèque, pistes cyclables, parcours santé, cinéma, marches...) Faire se connaître et se rencontrer les acteurs pour favoriser la création collective Associer les volontés pour une action plus ciblée, pertinente, efficiente et durable (se donner le temps de l'appropriation des actions portées)

EMANCIPATION POUR TOUS A TRAVERS LA PROMOTION DE L'EDUCATION		
EMJEU	Objectifs opérationnels	Exemples d'actions
Orientation stratégique	Renforcer spécifiquement sur le quartier les actions de prévention et de dépistage	En lien avec les professionnels de santé (CPTS), créer des événements autour des journées mondiales de prévention, des actions de dépistage (octobre rose, novembre...)
	Contribuer au développement et l'acquisition des compétences psychosociales	Soutenir les actions de développement des compétences émotionnelles (gestion du stress, régulation...), compétences cognitives (prise de décision, résolution de problème, pensée critique...), compétences sociales (communication efficace, consciences de soi, empathie...)
	Mettre à disposition de la "Maison des ados" des moyens sur le territoire pour faciliter l'accès de cette structure par nos jeunes	
	Développement du réseau des professionnels	
1.3 Favoriser l'information, la communication dans le quartier pour l'accès aux soins et à la santé / aider les habitants à aller vers les professionnels de santé	Favoriser l'accès aux soins en santé mentale	Proposer des actions innovantes répondant aux contraintes de disponibilités des professionnels et aux besoins d'accès aux soins en santé mentale
	Favoriser la compréhension, l'information, l'accès au parcours de soin	Expliquer les professionnels de santé, le système de santé (parcours, médecins traitants, spécialistes, dépistage...)
		Accompagner l'accès via les plateformes numériques (doctolib), faciliter la compréhension (barrière de la langue)
1.4 Soutenir la réussite éducative dans une démarche d'aller vers les enfants repérés en difficultés (Programme de Réussite Educative : EPDA de prévention spécialisée...)	Contribuer à la mise en œuvre, par la ville de Cluses, du Programme de Réussite Educative (PRE)	Accompagner à la mobilité (aller vers les professionnels de santé les plus éloignés)
	Poursuivre et renforcer la dynamique de réseau partenarial constitué autour du jeune	Soutenir et aider à la mise en œuvre des actions proposées
1.5 Accompagner les publics sur des parcours de réussite ambitieux	Lever les freins à l'accès aux filières considérées comme élitistes	Valoriser le dispositif PRE
	Mettre en place des structures et des actions visant à prévenir les difficultés sociales et économiques le plus en amont possible	Animer le réseau pour plus d'interconnaissance et de cohérence dans la proposition des parcours
1.6 Améliorer le cadre du vivre ensemble		Alimenter le réseau, développer les partenariats selon les besoins repérés
		Valoriser les parcours de réussite des habitants du quartier
		Promouvoir les filières dites d'excellence
		Accompagner les élèves en réussite
		Création d'une concolerie
		Promouvoir l'interculturalité
		Mener des actions d'éducation financière et budgétaire

En parallèle de l'enjeu « ouvrir les frontières internes et externes du quartier » la politique de la ville permet à la ville de Cluses de déployer le dispositif de Programme de Réussite Educative (PRE).

Ce programme, destiné au 2-16 ans engendre une réelle dynamique d'acteurs et permet de suivre, de manière très individualisée, des parcours de jeunes.

Le PRE de la ville de Cluses est pleinement inscrit dans le projet éducatif du territoire et se révèle être un outil indispensable à la prise en charge des enfants-jeunes, en étroite relation avec les parents. Il est cofinancé par la ville de Cluses, le département de la Haute-Savoie et le collège pour certaines actions ciblées.

Véritable socle de la politique de la ville sur les enjeux éducatifs, le territoire 2CCAM, la ville de Cluses, le Département de la Haute-Savoie, l'Education Nationale, l'Etat et tous les acteurs éducatifs investis reconnaissent la pertinence et les effets positifs du PRE sur les parcours éducatifs des jeunes de 2 à 16 ans, proposés lors des équipes pluridisciplinaires de soutien mises en place.

b. [Plein emploi pour les quartiers prioritaires : faciliter et fluidifier les parcours vers l'emploi pour les habitant.e.s](#)

Le quartier des Ewües bénéficie d'atouts majeurs concernant l'emploi : l'implantation directe sur le quartier de France Travail, de la Mission Locale Jeunes et de France Services.

Les entreprises et associations d'insertion du territoire interviennent également en proximité permettant un accès simplifié à ces structures et dispositifs.

Le Carré jeunes accueille des permanences et des interventions des partenaires de l'emploi et de la création d'entreprises (ex. : Chambre des Métiers et de l'Artisanat (CMA), Association pour le Droit à l'Initiative Economique (ADIE)...).

Les groupes de travail « partenaires » mobilisés sur l'évaluation du contrat de ville 2015-2023 ont fait le constat d'un manque de dynamisme du pilier « développement économique et emploi ». Egalement réunis pour co-construire les enjeux du contrat 2024-2030, ils ont choisi de travailler sur la thématique « emploi » autour de l'enjeu « faciliter et fluidifier les parcours vers l'emploi pour les habitant.e.s ».

Le dispositif « **clauses sociales d'insertion** » consistant à prioriser l'emploi de personnes en insertion dans les marchés publics, notamment ceux concernés par les programmes de rénovation urbaine, a été mis en œuvre depuis 2019 par les services de la 2CCAM et la ville de Cluses. Néanmoins, cet outil, encore peu exploité, reste à développer en étroite collaboration avec les services de l'emploi, les entreprises et associations d'insertion et les services du département de la Haute-Savoie.

PLEIN EMPLOI POUR LES QUARTIERS PRIORITAIRES

ENJEU

**Faciliter et fluidifier les parcours vers l'emploi des habitants**

Orientation stratégique	Objectifs opérationnels	Exemples d'actions
<p><b>1.1 Accompagner les habitants dans l'accès à l'emploi et à la formation</b></p>	<p>Répondre aux problématiques spécifiques de l'emploi sur le QPV</p> <p>Encourager les parcours de réussite</p>	<p>Mieux accompagner la formation des femmes en corrélation avec les besoins locaux</p> <p>Proposer des actions matérielles pour faciliter l'emploi des femmes (offre de garde d'enfant, mobilité...)</p> <p>Accompagner les démarches d'accès aux stages et apprentissage et lever les freins rencontrés par les familles isolées</p> <p>Communiquer/ informer sur les dispositifs et outils existants</p> <p>Créer des prétextes à la rencontre entre les demandeurs d'emploi résidant sur le QPV et les entreprises du territoire</p> <p>Promouvoir et faire valoir les parcours qualifiés d'excellence</p> <p>Développer le mentorat, le parrainage</p> <p>Accompagner financièrement les jeunes qui s'engagent dans des formations d'excellence ou répondant à une pénurie de professionnels identifiée sur le territoire</p> <p>Valoriser les parcours positifs, l'exemplarité</p>
<p><b>1.2 Rendre le quartier attractif et dynamique au titre du développement économique</b></p>	<p>Favoriser et accompagner la création d'entreprise</p>	<p>Accompagner et encourager les projets de création d'entreprise des habitants</p> <p>Valoriser l'entrepreneuriat féminin</p> <p>Favoriser les possibilités d'implantation d'entreprises dans le quartier (création de pépinière, locaux commerciaux éphémères...)</p>

c. Transition écologique et rénovation énergétique : faire du quartier des Ewües un espace exemplaire au titre de l'écocitoyenneté

Les services de la 2CCAM sont déjà très mobilisés autour des actions vertueuses au titre de la transition écologique, du fonds vert et de la protection de l'environnement.

Les acteurs du quartier tels que l'association Mieux Vivre dans sa Ville, la SA HLM Halpades ou encore l'entreprise Dalkia mènent déjà des projets autour de ces questions.

Les concertations d'habitant.e.s menées jusqu'en 2023 (conseil citoyen, conseil de quartiers, porte à porte, réunions publiques) alertent systématiquement sur la volonté des habitant.e.s d'améliorer leur cadre de vie au titre de la propreté, du tri des déchets et de la rénovation énergétique.

Nouvelle dynamique « Engagements Quartiers 2030 », le groupe de travail réuni autour de la question de la transition écologique et la rénovation énergétique souhaite « faire du quartier des Ewües un espace exemplaire au titre de l'écocitoyenneté ».



TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE		
Faire du quartier des Ewües un espace exemplaire au titre de l'écocitoyenneté		
ENJEU	Objectifs opérationnels	Exemples d'actions
Orientation stratégique	Favoriser les économies d'énergies des habitants	<p>Informier et communiquer sur la distribution d'énergie (chauffage urbain)</p> <p>Communiquer sur les comportements éco-responsables (température de logements, électricité, eau...)</p>
	<p><b>1.1 Agir pour une consommation énergétique raisonnée</b></p> <p>Encourager la rénovation énergétique du bâti</p>	<p>Encourager la rénovation énergétique des logements individuels (bailleurs et copropriétés)</p> <p>Solliciter le fonds vert quant au programme de rénovation énergétique des établissements scolaires et autres bâtiments publics</p> <p>Communiquer sur les dispositifs et aides financières existantes</p> <p>Aider à la rénovation énergétique du réseau secondaire notamment pour les copropriétés (chauffage)</p>
<b>1.2 Améliorer la santé et le cadre de vie des habitants</b>	Développer et inciter aux actions de renaturation du quartier des Ewües	Soutenir l'arboriculture urbaine
		Accompagner la réalisation de jardins (collectifs, partagés...)
	Favoriser la valorisation, le réemploi et le recyclage des déchets	Repenser les espaces publics pour lutter contre les îlots de chaleur (cours oasis, espaces verts...)
		Encourager les habitants au tri sélectif
		Soutenir les actions favorisant la propreté du quartier
Encourager la gestion des bio-déchets		

#### d. Tranquillité et sécurité publiques : lutter contre l'insécurité, prévenir la délinquance

La 2CCAM a créé depuis le 29 juillet 2021 (délibération n°2021\_62), son Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD). Issus de la stratégie nationale 2020-2024 de sécurité et de prévention de la délinquance, le CISPD de la 2CCAM a décidé de travailler autour de 3 axes stratégiques :

- Prévention de la délinquance chez les jeunes
- Aide aux victimes
- Tranquillité et sécurité publiques

Ces thématiques font l'objet de groupes de travail partenariaux chargés de définir des objectifs et des actions permettant la mise en œuvre de projets très opérationnels sur le territoire.

Les diverses formes de concertation citoyennes menées en 2023 (réunions publiques, conseil citoyen, conseil de quartier, porte à porte...) ont fait ressurgir les problématiques d'insécurité comme préoccupation majeure des habitant.e.s.

Pour ne pas démultiplier les instances de travail, Engagements Quartiers 2030, s'appuiera sur les groupes de travail du CISPD pour lutter contre l'insécurité et prévenir la délinquance sur le quartier des Ewües autour des objectifs suivants :

- ✓ Favoriser la prévention de la délinquance chez les jeunes : groupe prévention de la délinquance chez les jeunes ;
- ✓ Améliorer l'accès aux droits et à la justice : groupe aide aux victimes ;
- ✓ Accompagner les victimes dans leurs parcours : groupe aide aux victimes ;
- ✓ Lutter contre les formes d'économie souterraine : groupe tranquillité et sécurité publiques ;
- ✓ Lutter contre la radicalisation et le communautarisme : groupe prévention de la délinquance chez les jeunes ;
- ✓ Améliorer la sécurisation de l'espace public : groupe tranquillité et sécurité publiques.

Le CISPD se réunit tous les ans en session plénière afin de présenter le bilan des actions menées et les perspectives à venir. Un point spécifique à l'ordre du jour de cette instance sera inclut afin de pointer les actions menées sur le quartier des Ewües.

La 2CCAM a également approuvé par décision du bureau communautaire n°DB2022\_68 en date du 13 octobre 2022, la signature d'un contrat de sécurité intégrée (CSI) sur le territoire. Le Contrat n'est pas signé à ce jour et ce, malgré l'implication opérationnelle des partenaires.

### III. CONCERTATION CITOYENNE

Lors du précédent contrat de ville 2015-2023, le conseil citoyen a été instauré en février 2020. La dynamique ayant été stoppée par la crise sanitaire, le service politique de la ville de la 2CCAM et la ville de Cluses ont essayé de mobiliser de nouveau cette instance qui n'a pas réussi à prendre la forme telle que les élus et les technicien.ne.s avaient souhaité.

Afin de connaître l'avis des habitant.e.s sur leur quartier et d'avoir des retours sur les sujets à travailler, un questionnaire a été diffusé en porte-à-porte aux Ewües, en juin 2023, avec la mobilisation d'un

agent. Les partenaires ont également été sollicités afin de collecter les réponses auprès des habitant.e.s (sorties des écoles, sortie famille, permanences France Service...).

359 questionnaires (11 % de la population des Ewües) ont pu être remplis et analysés. C'est sur cette démarche que la première concertation des habitant.e.s quant aux actions politique de la ville a été menée.

En parallèle, la ville de Cluses a également créé un conseil de quartier (comme sur les autres quartiers de la ville). Ce conseil se réunit régulièrement sur invitation des élus référents de la ville et permet de recueillir l'avis des habitant.e.s sur des projets précis (exemple : aménagement de la place Schweitzer située sur le quartier des Ewües). La ville propose également régulièrement des réunions publiques sur chaque quartier fin de donner la parole aux habitant.e.s.

L'association Mieux Vivre dans ville, basée sur le quartier des Ewües, a elle aussi initié la création d'un groupe de mobilisation citoyenne afin de travailler ensemble sur des actions qui émanent des habitant.e.s (exemple : fêtes de quartier).

Néanmoins, ces instances de participation ou concertation citoyennes restent difficiles à mobiliser et les professionnels et élus s'épuisent à essayer de créer une réelle dynamique.

C'est dans ce contexte que le service politique de la ville de la 2CCAM a souhaité entamer une démarche de mobilisation citoyenne afin de se donner les moyens de pouvoir associer les habitant.e.s du quartier des Ewües à la vie de leur quartier, aux changements à venir et aux projets à mener.

## 1/ Création d'une dynamique de concertation

La 2CCAM a déposé en novembre 2023, un dossier au titre des crédits spécifiques du contrat de ville, pour un projet de concertation citoyenne en partenariat avec « Fréquence commune » société coopérative d'intérêt collectif spécialisée dans l'accompagnement des collectivités à mener des dynamiques de mobilisation citoyenne.

Cet accompagnement se fera sur la période janvier 2024 à juin 2024, avec un module évaluation de la démarche en fin d'année 2024.

L'objectif principal est d'accompagner les habitant.e.s du quartier des Ewües, les agent.e.s et les élu.e.s dans la définition d'actions prioritaires à engager dans le cadre du nouveau contrat de ville 2024-2030.

La première étape, en janvier 2024, fut de constituer un groupe de pilotage (élu référent, 2CCAM, Etat, ville de Cluses, Halpades, association Mieux Vivre dans sa ville et Mission Locale Jeunes) afin de cadrer la démarche, les attentes et les limites de l'action. Une validation politique a ensuite été actée lors d'une rencontre avec le Président de la 2CCAM, Maire de Cluses afin d'obtenir le cadre non négociable de l'action :

- Degré de mobilisation des habitant.e.s : co-décision actée
- Enjeu sur lesquels le groupe va pouvoir travailler : Environnement et Sécurité
- Mobilisation des services 2CCAM et ville de Cluses : validée
- Enveloppe prévisionnelle : 50 000 euros (à définir selon les choix d'orientation des crédits contrat de ville 2024)

Dans un second temps, des binômes élus-techniciens devront, grâce à la réalisation de porte-à-porte sur des adresses tirées au sort, mobiliser des habitant.e.s volontaires pour s'inscrire dans le groupe de travail. Ce groupe de travail sera constitué d'habitant.e.s, de technicien.ne.s et d'élu.e.s afin d'enclencher un espace de participation citoyenne.

Plusieurs séquences viendront alors rythmer la dynamique de groupe :

- ✓ Des journées de travail du groupe constitué pour définir un projet à mettre en œuvre ;
- ✓ Des réunions publiques pour consulter, informer et connaître les retours d'habitant.e.s du quartier ;
- ✓ Des temps d'échanges et de validation avec les élu.e.s sont aussi positionnés tout au long de la démarche.

Enfin, le projet sera réalisé et évalué en fin d'année par les habitant.e.s, les élu.e.s et les technicien.ne.s.

Fréquence commune est en charge de la proposition de la méthode, des outils, de l'animation, du suivi et de l'évaluation de la démarche à réaliser en fin d'année.

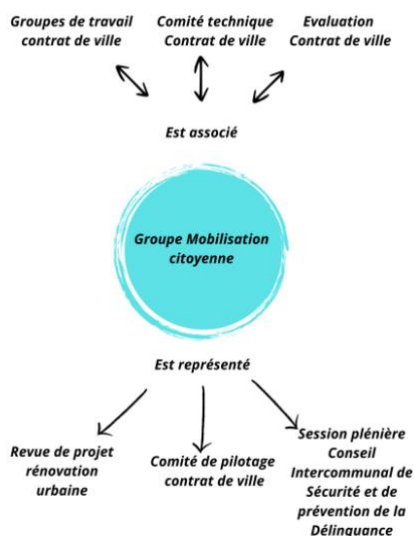
## 2/ Renforcement d'une instance citoyenne sur la durée d'Engagements Quartiers 2030

La volonté de la 2CCAM est d'impulser une dynamique auprès des habitant.e.s afin de prouver l'intérêt de la mobilisation et l'impact d'une participation engagée.

Les partenaires, comme les services ville de Cluse et 2CCAM, ont une forte volonté d'associer les habitant.e.s à leurs actions et projets. La création d'un groupe identifié donne la possibilité de questionner, d'informer, d'associer les habitant.e.s dans les démarches.

Ce groupe de travail n'empêche pas les autres instances d'exister (conseil de quartier, groupe d'habitant.e.s Mieux Vivre dans Ville). Chacun doit trouver une place de participation et concertation afin de pouvoir associer au mieux les habitant.e.s.

La 2CCAM souhaite faire perdurer la dynamique du groupe en étant force de proposition et en invitant des membres référents aux différentes instances du contrat de ville et de manière générale de la politique de la ville et du renouvellement urbain.



### 3/ Faire de la concertation citoyenne un automatisme des pratiques professionnelles

L'accompagnement de Fréquence Commune sur la mobilisation au sein du quartier des Ewües doit permettre d'associer les habitant.e.s à l'action publique mais également d'outiller et de former les professionnel.le.s aux méthodes de concertation.

La volonté est d'utiliser ces pratiques dans le cadre d'Engagement Quartiers 2030 afin de faire monter en compétences le service politique de la ville sur la participation citoyenne pour pouvoir créer des outils ressources sur les usages et les bénéfices de ces pratiques.

## IV. MÉTHODOLOGIE

### 1/ Gouvernance du contrat « Engagements Quartiers 2030 »

La loi 2014-173 du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine, dite loi « Lamy », définit et organise la politique de la ville, en précisant le rôle de chacun notamment :

« Sur le territoire intercommunal, l'établissement public de coopération intercommunale compétent en matière de politique de la ville est chargé du diagnostic du territoire, de la définition des orientations, de l'animation et de la coordination du contrat de ville et, dans le cadre défini par ce dernier, de la mise en œuvre des actions relevant de ses compétences et de celles de portée intercommunale ».

La loi « Lamy » ainsi que l'instruction relative à la gouvernance des contrats de ville « Engagements Quartiers 2030 » publiée le 4 janvier 2024, confie aux intercommunalités et aux maires, dont les communes ont un quartier en géographie prioritaire, un rôle central quant au pilotage et à l'animation des contrats.

Les relations entre l'Etat et les partenaires signataires doivent être précisées dans le contrat de ville « Engagements Quartiers 2030 » afin d'articuler au mieux la politique menée.

#### a. Instances et relations Etat/ 2CCAM/ partenaires

➤ **Comité de pilotage** : Co-animé par l'Etat et la 2CCAM, le comité de pilotage réunit les partenaires signataires : Département de la Haute-Savoie et ville de Cluses ainsi que les partenaires opérationnels impliqués dans la mise en œuvre du contrat de ville tels que le procureur de la République, le président du tribunal judiciaire de Bonneville, les services de gendarmerie, les bailleurs sociaux, France Travail, la Mission Locale Jeunes, l'Education Nationale, l'Agence Régionale de Santé, la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), les bailleurs présents sur le quartier, un collègue habitant.e.s et tout autre partenaire jugé pertinent.

Le comité de pilotage se réunit au moins une fois par an.

Il valide l'attribution des crédits spécifiques politique de la ville.

Il atteste de l'intérêt pour les habitant.e.s du quartier des Ewües des actions menées :

- Présentation du bilan des actions financées par les crédits spécifiques ;
- Présentation du bilan des actions menées dans le cadre de l'exonération de Taxe Foncière des Propriétés Bâties (TFPB) ;
- Présentation de l'évolution du quartier au travers de ses indicateurs ;

Il définit les orientations pour l'année à venir.

➤ **Comité technique** : co-animé par les services politique de la ville de l'Etat et de la 2CCAM, il réunit les partenaires financeurs : Département 74, CAF, bailleurs sociaux, France Travail, ARS et tout autre partenaire disposant de crédits de droit commun permettant le financement d'actions politique de la ville.

Le comité technique se réunit au moins une fois par an, en amont du comité de pilotage.

Il permet aux porteurs de projets, ayant répondu à l'appel à projets « Engagements Quartiers 2030 » de présenter les actions à mener sur le quartier des Ewües : objectifs, bénéficiaires, partenaires, financement...

Le comité technique propose au comité de pilotage une ventilation des financements crédits spécifiques, crédits de droit commun, cofinancements selon la pertinence des actions menées au titre de la politique de la ville. Il rend compte au comité de pilotage du bilan des actions portées au titre des crédits spécifiques politique de la ville.

Il permet de vérifier le bien-fondé des actions menées en N-1, la cohérence des actions à mener en année N, de créer du lien entre les porteurs de projets, de rechercher les meilleurs financements au titre d'actions permettant de répondre aux enjeux définis dans le présent contrat.

➤ **Commissions enjeux « Engagements Quartiers 2030 » :**

Elles se réunissent une fois par trimestre.

Les commissions ont pour thématique les enjeux définis dans le présent contrat :

- Ouvrir les frontières, internes et externes, du quartier
- Plein emploi pour les quartiers prioritaires
- Transition écologique et rénovation énergétique

L'enjeu « tranquillité et sécurité publiques » ne fera pas l'objet d'une commission spécifique, il sera traité dans le cadre des actions du CISPD avec une attention particulière portée au quartier des Ewües.

Les commissions se réunissent pour échanger, proposer et coc-onstruire des actions partenariales permettant d'atteindre les objectifs déclinés pour chaque thématique. Elles permettent un suivi et l'animation du réseau des acteurs politique de la ville.

➤ **L'appel à projets « Engagements Quartiers 2030 » :**

Il a lieu au moins une fois par an.

L'appel à projets définit le cadre dans lequel les porteurs de projets (collectivités territoriales, associations, opérateurs publics) peuvent déposer leurs candidatures afin de pouvoir bénéficier des crédits spécifiques politique de la ville.

Il est rédigé en concertation entre le service politique de la ville de la 2CCAM et le service politique de la ville de l'Etat. Le courrier de cadrage est co-signé par le président de la 2CCAM et le sous-préfet de l'arrondissement de Bonneville.

Il est diffusé en fin d'année civile (N-1) avec retour des candidatures au cours du premier trimestre de l'année N.

L'enveloppe dédiée des crédits spécifiques alloués au contrat « Engagements Quartiers 2030 » sera répartie de la façon suivante :

- ✓ crédits fléchés Programme de Réussite Éducative ;
- ✓ crédits alloués à des projets structurants via des conventions pluriannuelles permettant plus de visibilité et le temps d'action des projets ;
- ✓ crédits réservés à une programmation plus ponctuelle et annuelle.

➤ **Le suivi animation du contrat** « Engagements Quartiers 2030 » est réalisé par le service politique de la ville de la 2CCAM en étroite collaboration avec les services de l'Etat, de la ville de Cluses et du Département de la Haute-Savoie.

Pour faciliter les échanges, une personne ressource, contact privilégié sur les actions politique de la ville, sera désignée au sein de chaque collectivité et organisme partenaire.

Une attention particulière est portée à l'animation du partenariat et du réseau. La diffusion de l'information, la communication sur les actions, projets et dispositifs existants permettent une meilleure appréhension des outils de droit commun et donc une utilisation plus pertinente par les acteurs de terrain et les habitant.e.s.

#### b. Interaction avec les autres outils contractuels

L'évaluation du contrat de ville 2015-2023 a souligné le manque de lisibilité et de liens entre les différents zonages de géographie prioritaire et sécuritaires impactant souvent les mêmes bassins de vie : les Zones de Sécurité Prioritaires (ZSP), les Quartiers de Reconquête Républicaine (QRR), les Réseau d'Education Prioritaires (REP), les Quartiers Prioritaires Politique de la Ville (QPV), le Contrat de Sécurité Intégré (CSI).

L'instruction relative à la gouvernance des contrats de ville Engagements Quartiers 2030 publiée le 4 janvier 2024, demande aux contrats « Engagements Quartiers 2030 » de s'articuler avec les autres programmes influant sur la politique de la ville (voir préambule).

Le service politique de la ville de la 2CCAM souhaite engager une réflexion autour des outils de cohérence et de liaison possibles à utiliser pour rendre plus lisible et plus visible l'action publique, pour les partenaires engagés, les partenaires impactés et les habitant.e.s.

## 2/ Évaluation du contrat « Engagements Quartiers 2030 »

### a. Définition des indicateurs

Indicateurs généraux socio-économiques (année 2020) :

Données SIG politique ville/INSEE (année 2020)	Ewües
Population	3 119
Indice de jeunesse	1,6
Part des femmes dans la population	52,50 %
Part des familles monoparentales	29,40 %
Taux d'emploi	52,30 %
Taux d'emploi des hommes	61,70 %
Taux d'emploi des femmes	44,10 %
Taux d'emploi des 15-24 ans	27,60 %
Part des 16-25 ans non scolarisés et sans emploi	29,20 %
Part de la population avec un diplôme inférieur au BAC	22,50 %
Part des femmes sans diplôme	63,50 %
Part de la population utilisant le plus souvent la voiture/fourgon/camionnette pour aller travailler	77,80 %
Part de la population utilisant le plus souvent le transport en commun pour aller travailler	4,10 %
Taux de pauvreté au seuil de 60% (2021)	32 %
Médiane de revenus disponible des ménages par unité de consommation en 2021	16 510
Part des ménages locataires	81,10 %
Part des ménages propriétaires	18,40 %

Ces indicateurs ont été sélectionnés parmi les indicateurs disponibles sur le site <https://sig.ville.gouv.fr>

### b. Calendrier d'évaluation

Un rapport d'activité annuel des actions conduites dans le cadre des crédits spécifiques et de l'action générale « politique de la ville » sera réalisé et présenté en conseil municipal de la ville de Cluses et en conseil communautaire et publié sur le site internet de la 2CCAM.

L'évaluation du contrat « Engagements Quartiers 2030 » se fera sur deux périodes :



**Une évaluation à mi-parcours en 2026**, en interne par le service politique de la ville de la 2CCAM en concertation avec les services de l'Etat, de la ville de Cluses et du Département de la Haute-Savoie.

Cette évaluation reprendra l'évolution des indicateurs mentionnés dans le présent contrat.

Des ateliers d'évaluation seront menés auprès de partenaires et des habitant.e.s sur chaque thématique « enjeux » et sur les axes transversaux du contrat. Une attention particulière sera également portée à l'interaction avec les autres programmes/dispositifs/zonages, l'information la communication et la gouvernance.

A l'issue de l'évaluation à mi-parcours, des ajustements pourront être réalisés afin de prendre en compte les conclusions mais aussi l'évolution contextuelle de l'environnement global du contrat.

L'évaluation à mi-parcours devra être présentée en conseil communautaire et en conseil municipal de la ville de Cluses pour information et avis.

Elle sera diffusée aux partenaires signataires et aux partenaires opérationnels du contrat. Elle sera accessible sur le site internet de la 2CCAM.

**Une évaluation finale en 2030** sera également réalisée.

Il appartiendra à la 2CCAM, en concertation avec les partenaires signataires de faire réaliser cette évaluation en interne ou par un cabinet expert, extérieur à la collectivité.

Cette évaluation reprendra l'évolution des indicateurs présentement mentionnés, les ajustements proposés lors de l'évaluation mi-parcours et devra définir si les objectifs de réduction des inégalités territoriales entre le quartier des Ewües et le reste du territoire ont été atteints.

L'évaluation devra être présentée en conseil communautaire et en conseil municipal de la ville Cluses pour information et avis.

Elle sera diffusée aux partenaires signataires et aux partenaires opérationnels du contrat. Elle sera accessible sur le site internet de la 2CCAM.

### 3/ Information / Communication

#### a. Mémoire urbaine

La rénovation urbaine enclenchée sur le quartier des Ewües en 2019 par la ville de Cluses a nécessité l'implication de ses habitant.e.s dans l'objectif de générer leur appropriation des transformations urbaines et de faire participer les habitant.e.s à l'amélioration de leur cadre de vie et de la sécurité et tranquillité publiques au sein de leur quartier.

Le projet autour de la mémoire urbaine du quartier des Ewües accompagne la rénovation urbaine en lui donnant sens, en associant partenaires institutionnels, associatifs, économiques et habitant.e.s autour de l'identité du quartier, du ressenti, de l'atmosphère de vie et du devenir du quartier. Il permet de communiquer et d'informer sur les projets menés.

Il se décline autour de 6 actions menées au cœur du quartier des Ewües :

- **Ateliers dessins** auprès des accueils de loisirs du quartier et de la résidence autonomie « Sans souci » : à destination des jeunes de 3 à 11 ans et des personnes âgées de la résidence autonomie représente leur quartier (un lieu, un portrait, un ressenti). Pour accompagner le dessin, un enregistrement sonore sera diffusable via le scan d'un QR code.

- **Ateliers photos** : projet à mener sur 1 an auprès de tous les habitant.e.s du quartier : à l'aide de photos reportage, de micro-trottoir audio/vidéo, d'ateliers créativité photos/vidéos et d'un photomaton de quartier, il s'agit de donner une parole créative aux habitant.e.s pour raconter leur quartier et son évolution.
- **Photos d'archives** : sur la base de photos d'archives, reproduire les clichés pour visualiser l'évolution du quartier.
- **Panneaux d'informations** : positionnés aux entrées du quartier, les panneaux permettent l'information sur la transformation du quartier et l'identification des parties prenantes de la rénovation urbaine.
- **Maquette en légo** : comprendre le quartier de demain avec une maquette permettant de d'observer la mutation future du quartier et de visualiser le quartier de demain. La maquette légo sera montée avec les enfants du CLAE (Centre de Loisirs Associé à l'École) des Ewües. Elle pourra être transportable et exposée dans les différents lieux de rencontres, de proximité ou évènements.
- **Une exposition finale** itinérante : au cœur du quartier, sur des sites identifiés sur le quartier des Ewües mais aussi à l'extérieur du quartier.

#### b. Amélioration de l'image du quartier

Dans la continuité du projet de mémoire urbaine, le comité de pilotage de septembre 2023 a donné pour ambition aux acteurs de changer l'image du quartier en lui conférant une image positive auprès des personnes, acteurs extérieurs du quartier.

Grâce à des outils de marketing territorial, les partenaires co-construisent des outils et des éléments de langage favorisant la lutte contre la stigmatisation du quartier.

L'objectif principal est d'améliorer l'image à l'intérieur comme à l'extérieur du quartier des Ewües. Que ses habitant.e.s se sentent fiers et valorisés et que le quartier puisse attirer de nouveaux habitant.e.s, des commerces, de l'activité économique pour déconstruire les stéréotypes et clichés liés aux quartiers prioritaires.

#### c. Renforcement de la visibilité de l'action publique

Les partenaires financeurs et acteurs de l'action publique au cœur des quartiers sont peu visibles. Le présent contrat a pour objectif d'améliorer les outils de communication et la valorisation de son action.

Concernant les crédits spécifiques, les porteurs de projet devront systématiquement, lors d'évènements ou de communication dans la presse de leurs actions en faveur du quartier, faire mention du soutien de la politique de la ville.

Le service politique de la ville de la 2CCAM souhaite créer des supports permettant l'amélioration de la visibilité de son intervention et de celle des partenaires impliqués dans la politique de la ville, grâce à un plan de communication décliné au travers des réseaux sociaux, de la presse, de sites internet notamment, afin de valoriser la politique menée.

## V. ENGAGEMENTS DES PARTENAIRES

Les partenaires signataires des contrats de ville jouent un rôle essentiel dans sa mise en œuvre. Ces contrats de ville sont des outils de planification et de coordination des actions menées dans les quartiers prioritaires, visant à réduire les inégalités sociales, économiques et territoriales. Ils sont

signés entre l'État, les collectivités territoriales et divers partenaires institutionnels, économiques, et associatifs.

## 1/ Un partenariat renforcé du Département de la Haute-Savoie

Signataire de la précédente génération de contrats de Ville 2015-2023 et en tant que chef de file de l'action sociale, du développement social, de l'autonomie des personnes et de la solidarité des territoires, le Département s'est appuyé sur ses dispositifs sociaux et médico-sociaux afin de favoriser l'accès des populations des quartiers prioritaires au droit commun, à la fois :

- à titre individuel au travers des aides apportées aux personnes isolées et aux familles en difficulté ;
- au titre des actions collectives via les subventions et soutiens apportés aux collectivités locales et aux associations.

Pour la période 2024-2030, les priorités des contrats de ville Engagements Quartiers 2030 constituent également des priorités pour les politiques publiques départementales : emploi, éducation, soutien à la parentalité, transition énergétique, cadre de vie, « vivre ensemble ».

Au travers de son engagement, le Département souhaite **contribuer activement à la lutte contre les inégalités sociales**, lesquelles sont particulièrement marquées au sein des quartiers prioritaires. Ces quartiers concentrent en effet des populations qui affrontent des précarités multiples : sociale, économique, relationnelle, numérique, énergétique...

Ainsi, le Département **mettra à disposition son offre de droit commun, principalement dans le champ des solidarités humaines, de la réussite éducative (Cités éducatives, Territoires éducatifs ruraux et Dispositifs de Réussite Educative, si les secteurs sont concernés par de tels dispositifs) ou encore des actions culturelles et sportives**, et participera aux différentes instances de gouvernance politiques et techniques.

Cette action s'appuiera à titre principal sur les différents schémas départementaux de politiques publiques relevant du secteur des solidarités et sur le futur schéma départemental d'action sociale et médico-sociale, ainsi que sur le référentiel de l'action sociale départementale adopté le 10 juin 2024.

Au-delà de l'**accès à des aides individuelles ou prestations de droit commun** au bénéfice de personnes isolées et de familles en difficultés (Revenu de Solidarité Active, Allocation Personnalisée d'Autonomie, Prestation de Compensation du Handicap, Fonds de Solidarité pour le Logement, Mesures d'Accompagnement Social Personnalisé, Allocations Mensuelles, Fonds Départemental d'Action Sociale Facultative, Fonds d'aide aux jeunes, Fonds Départemental Parcours Insertion...), l'**accompagnement social ou médico-social** proposé par les services du Département et de ses opérateurs **s'attachera à développer l'autonomie de la personne sur le plan social, à prévenir les situations de perte d'autonomie et de vulnérabilité**, tout en contribuant activement à l'enjeu de **prévention et de protection de l'enfance**.

L'intervention du Département dans les quartiers prioritaires se traduira également par :

- **un Premier Accueil Social Inconditionnel de Proximité et un Accompagnement médico-social** du public relevant prioritairement des compétences départementales conformément au Référentiel Départemental de l'Action Sociale adopté par l'Assemblée Départementale le 10 juin 2024 ;

- une offre de services renforcée par la présence des services sociaux et médico-sociaux départementaux au cœur du quartier prioritaire des Ewües : action sociale, prévention maternelle et infantile et protection de l'enfance, autonomie, notamment portée par les Directions de territoire et les Pôles médico-sociaux
- des modalités d'intervention toujours plus adaptées de la **prévention spécialisée**, pour tenir compte des spécificités rencontrées ;
- la mise en œuvre d'un **accompagnement renforcé des bénéficiaires du RSA** pour accélérer leur retour à l'activité, conformément à la loi sur le plein emploi du 18 décembre 2023 et à l'expérimentation en cours sur la moyenne et basse Vallée de l'Arve ;
- un **partenariat renouvelé** avec des associations et structures partenaires œuvrant dans l'accès aux droits ou répondant à des besoins de première nécessité : Espaces France-Services, Associations de distribution alimentaire, épiceries sociales, aide aux victimes notamment de violences conjugales ou intrafamiliales...

Les services de la Direction Territoriale de l'Arve Faucigny Mont-Blanc sont les partenaires de proximité des différentes actions qui ont vocation à être mises en synergie avec le contrat de ville :

- **Numérique** : dans le cadre du Plan Départemental d'Inclusion Numérique, le conseiller numérique de la Direction Territoriale travaille en collaboration avec les référents numériques présents sur le territoire ;
- **Parentalité** : actions collectives en lien avec la Protection Maternelle et Infantile (PMI) ;
- **Lien social vivre ensemble** : renforcement des collaborations et actions des Pôles Médico-Sociaux (PMS) avec les services sociaux partenaires présents sur le périmètre concerné ;
- **Prévention des violences intra familiales** : participation du service de protection de l'enfance aux actions de sensibilisation des acteurs des communes, en lien avec le CISPD ;
- **Insertion** : contribution et participation aux réflexions pour favoriser la mise en place de parcours individualisés.

## 2/Le Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (SDJES)

Le Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (SDJES) soutient les territoires de la politique de la ville par des financements et un accompagnement dans les domaines de la jeunesse, de la vie associative, de l'engagement et du sport. Il propose des conseils, des formations, et des dispositifs spécifiques comme le PASS'Sport, qui aide les familles à accéder à des activités sportives.

Le SDJES participe également à des appels à projets pour financer des initiatives qui réduisent les inégalités territoriales, notamment dans le cadre du FDVA (Fond de développement de la Vie Associative) et du BOP jeunesse.

Concernant l'engagement des jeunes, le SDJES offre un accompagnement renforcé, notamment par le biais des services civiques et le SNU, qui touchent un grand nombre de jeunes des quartiers prioritaires.

Enfin, il œuvre pour améliorer la qualité éducative à travers des projets éducatifs territoriaux, le plan mercredi ou encore les colos apprenantes, favorisant l'accès à des loisirs et des activités éducatives.

### 3/La Caisse d'Allocations Familiales (CAF)

La Caisse d'Allocations Familiales (CAF) joue un rôle clé dans la politique de la ville, en se basant sur les Conventions Territoriales Globales (CTG) signées avec les EPCI. Ces CTG permettent d'identifier les services existants et les besoins non satisfaits des familles, aboutissant à des plans d'action adaptés.

L'accueil des jeunes enfants est un enjeu majeur pour la CAF, qui lutte contre les inégalités sociales dès le plus jeune âge, soutient l'emploi des parents et favorise la parentalité. La CAF s'engage également dans l'animation de la vie sociale en soutenant les initiatives locales, en renforçant le maillage territorial et en promouvant la participation citoyenne.

Enfin, elle facilite l'accès aux droits, soutenant les familles en difficulté, notamment les familles monoparentales, et travaillant en synergie avec le réseau France service. Sa méthode repose sur une approche partenariale pour répondre aux besoins spécifiques des territoires, en particulier des Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV).

### 4/ France Travail

France Travail est activement impliquée dans la construction des contrats de ville pour les engagements 2030. France Travail accorde une attention particulière aux demandeurs d'emploi vivant dans les quartiers prioritaires, consacrant une part significative de ses ressources humaines à leur accompagnement.

Trois axes de travail principaux sont développés :

1. Faciliter l'accès aux droits :

France Travail maintiendra des partenariats avec des structures locales comme les CCAS et les maisons France Services pour améliorer l'accès aux droits des habitant.e.s.

2. Augmenter l'accès aux prestations :

Des efforts seront faits pour contacter directement les demandeurs d'emploi dans les quartiers prioritaires et leur proposer des prestations adaptées, y compris des accompagnements vers l'emploi et des formations.

3. Faciliter l'accès à l'emploi :

En collaboration avec les Comités Locaux pour l'Emploi, France Travail mettra en place des actions pour améliorer l'accès à l'emploi, telles que des événements de mise en relation entre demandeurs d'emploi et entreprises et des initiatives de promotion de dispositifs comme la POEI.

Ces initiatives visent à renforcer l'insertion professionnelle et à améliorer les conditions de vie des habitant.e.s des quartiers prioritaires.

### 5/ La Direction départementale des territoires

Le quartier des Ewües, composé pour deux tiers de logements locatifs sociaux (LLS) et pour un tiers de copropriétés privées, est confronté à des problématiques complexes qui nuisent fortement à l'image du quartier :

- un habitat dégradé voire très dégradé avec la détérioration inquiétante et progressive de nombreuses copropriétés ;
- la présence d'une économie souterraine ;

- le délabrement des espaces et équipements publics ;
- la question de la revitalisation commerciale.

Dans le cadre du nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU) cofinancé par l'ANRU, le projet du quartier prévoit :

- la démolition de 50 LLS et de deux copropriétés très dégradées (C3 et les Galeries Nouvelles) ;
- la réhabilitation de 140 LLS dans le QPV ;
- la démolition – reconstruction d'un gymnase ;
- la construction d'une maison de services et d'une salle de motricité ;
- la réalisation dans le QPV ou à proximité de 54 logements en accession sociale ;
- la rénovation du centre commercial les Ewües 1.

Le projet s'élève à environ 34 M€ dont environ 6M€ de l'ANAH et 4 M€ de concours financiers de l'ANRU (dont 2,4 M€ de subventions et 1,7 M€ de prêts bonifiés Action Logement). La particularité de ce projet réside dans le niveau de participation financière de l'ANAH qui est très sensiblement supérieur à ce qu'il est usuellement réalisé dans les QPV grâce au plan national « Initiatives copropriétés ».

L'avancement des opérations est freiné par le désengagement financier de la Région et le contexte économique actuel. Environ 84 % des subventions ANRU sont engagées au 1<sup>er</sup> octobre 2024. Certaines opérations, comme la salle de motricité, ne pourront probablement pas être réalisées dans les délais du NPNRU ou seront adaptées. Les derniers engagements sont prévus pour juin 2026 et les derniers travaux s'achèveront à la fin de l'année 2030.

L'intercommunalité Cluses Arve et montagnes et la ville de Cluses impulsent une forte dynamique sur le volet des copropriétés dégradées.

Dans le cadre du NPNRU, un renforcement de l'efficacité de la gestion urbaine et sociale de proximité est recherché. A cet effet, des conventions d'utilisation de l'abattement de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) signées avec les bailleurs bénéficiaires de l'exonération, permettent le financement d'actions visant à améliorer le quotidien et le cadre de vie des habitant.e.s et des usagers résidant du parc social du quartier sans attendre la fin des travaux de renouvellement urbain.

## 6/ L'Agence Régionale de Santé

L'Agence Régionale de Santé intervient au titre de cinq axes :

### 1. La médiation en santé

La médiation en santé vise à établir un lien entre les personnes vulnérables et les professionnels de santé pour faciliter l'accès aux droits, à la prévention et aux soins. L'ARS Auvergne-Rhône-Alpes soutient des initiatives de médiation depuis 2016, d'abord en milieu urbain, puis en milieu rural. Les médiateurs ont pour mission d'aller à la rencontre des habitant.e.s pour identifier et résoudre leurs problèmes de santé, ainsi que de promouvoir la santé dans un cadre partenarial.

### 2. La santé mentale

Pour améliorer la prise en charge de la santé mentale des personnes en situation de précarité, l'ARS encourage la synergie entre les acteurs à travers les conseils locaux en santé mentale (CLSM). Ces

conseils visent à suivre et prévenir la souffrance psychique, avec un objectif de généralisation dans les quartiers prioritaires de la ville (QPV).

### 3. Les contrats locaux de santé (CLS)

Les CLS sont des accords entre l'ARS et les collectivités territoriales pour réduire les inégalités de santé. Ils ciblent la promotion de la santé, la prévention, l'accès aux soins et le soutien médico-social, en priorité dans les zones où l'accès aux soins est difficile.

### 4. Recrutement de médecins généralistes

Le dispositif « 400 médecins » dans le cadre de « Ma Santé 2022 » a pour but d'attirer des généralistes dans les zones sous-dotées. Il propose des postes d'exercice partagé entre ville et hôpital, ainsi que des soutiens financiers pour les employeurs qui recrutent des médecins en zone sous dense (ZIP / ZAC) ou dans un quartier prioritaire de la politique de la ville.

### 5. Dispositifs complémentaires

L'ARS finance divers dispositifs pour améliorer l'accès aux soins des personnes vulnérables non spécifique aux QPV, notamment des permanences d'accès aux soins, des lits d'accueil médicalisés et des équipes mobiles de santé et de psychiatrie pour répondre aux besoins spécifiques des populations précaires.

## 7 / La SA HLM Halpades

Le bailleur historique du quartier des Ewües, la SA HLM Halpades, est un partenaire actif dont le rôle a été renforcé par la mise en œuvre de l'exonération sur l'abattement sur la Taxe foncière sur les propriétés bâties. En effet, ce dispositif instauré en 2001, permet de faire des bailleurs sociaux des partenaires à part entière de la politique de la ville en leur assurant un rôle dans l'amélioration du cadre de vie et de la qualité de service rendus aux locataires du parc social privé situé en QPV. Les engagements d'Halpades, comme ceux des autres partenaires, autour de l'utilisation de la TFPB sont contenus au sein de la convention éponyme, annexe au présent contrat de ville.

## 8/ Poste-Habitat

Le groupe Poste-Habitat, bailleur social aux Ewües s'engage en tant que partenaire fondateur au sein du projet structurant de la Conciergerie innovante aux côtés de la Communauté de communes Cluses Arve et montagnes, de la Ville de Cluses et du bailleur social Halpades. Cet espace structurant sera installé au cœur du QPV des Ewües et animera des actions autour de quatre axes d'intervention :

- renforcer le lien social,
- améliorer le cadre de vie,
- renforcer les actions de développement économique
- accompagner les copropriétés fragiles.

C'est dans ce contexte territorial et de poursuite du travail mené jusqu'aujourd'hui sur le quartier des Ewües que le contrat « Engagements Quartiers 2030 » est co-construit et mis en œuvre avec les partenaires et les habitants.e.s.

## VI. QUARTIERS EN VIGILANCE

### 1/ Le quartier du Crozet à Scionzier

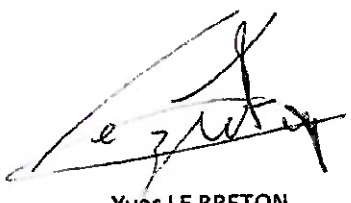

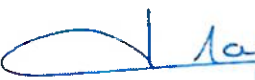

Quartier qualifié de « veille active » sur l'ancienne génération du contrat de ville (2015-2023) il présente des caractéristiques socio-économiques laissant à penser à des situations précaires pour les habitant.e.s. Le quartier du Crozet a bénéficié d'un contrat PUR (Programme Urbain Régional) et une implication de la ville de Scionzier, du bailleur social SA HLM Halpades et du département permettant une rénovation et une réhabilitation du bâti. Néanmoins les services sociaux, les services de l'éducation nationale (école maternelle et collège Jean-Jacques Gallay), les services municipaux et les services de sécurité alertent sur les difficultés émergentes de ce quartier (trafics, précarité, niveau scolaire faible, parents démunis, chômage...). Les émeutes urbaines de juin 2023 qui ont violemment impactés le quartier du Crozet et notamment le collège Jean-Jacques Gallay attestent de la vigilance à garder sur ce quartier pour ne pas délaissier les habitant.e.s et les acteurs en place.



## VII. SIGNATURES

Fait le, à Cluses,

En neuf exemplaires,

<p>Le Préfet du département de la Haute-Savoie</p>  <p>Yves LE BRETON</p>	<p>Le Président du Conseil Départemental de Haute-Savoie</p>  <p>Martial SADDIER</p>
<p>Le Président de la Communauté de communes Cluses Arve et montagnes</p>   <p>Jean-Philippe MAS</p>	<p>Le Maire de la ville de Cluses, Par délégation, la première adjointe</p> <p>Nadine SALOU</p>
<p>Le Directeur, délégué départemental de la Haute-Savoie de l'Agence Régionale de Santé</p> <p>Reynald LEMAHIEU</p>	<p>Le Directeur de la Caisse d'Allocations Familiales de Haute-Savoie</p> <p>Olivier PARAIRE</p>
<p>Le Directeur général de la SA HLM HALPADES</p> <p>Stephen MARTRES</p>	<p>Le Directeur départemental de France-Travail</p> <p>Michel DEBERNARDY</p>
<p>La directrice générale du groupe Poste-Habitat</p> <p>Sylvie VANDENBERGHE</p>	